

AFIN D'ATTIRER DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS SOLIDES

YOUSFI ANNONCE LA RÉVISION DE LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1438 Mercredi 7 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNATE DE LIGUE 1



COURSE TRÈS SERRÉE POUR LE TITRE HONORIFIQUE

Page 16

L'APN ADOPTE LE PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

PAS DE RETOUR DU FIS DISSOUS

Ph : APS

Lire en page 3



RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI SUR LES ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION



Les partis politiques pointés du doigt

page 5

L'OPÉRATION DE DÉMOLITION ENTAMÉE HIER



Val d'Hydra se débarrasse des baraques

page 5

Repères

1.000

personnes seront sur la ligne de départ de la 2^e course pédestre internationale de Zéralda (Alger), prévue le 10 décembre prochain sur une distance de 12,5 km.

105

millions de dinars est le montant dégagé pour la modernisation des chemins de wilaya à M'sila pour l'élaboration d'études et la réhabilitation de plusieurs chemins de wilaya.

68

détenus relevant de 12 établissements pénitentiaires participeront à la 6^e édition de la finale de la Coupe d'Algérie de football des détenus qui a débuté dimanche dernier.

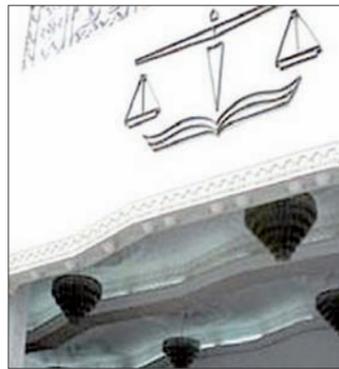
Ksentini s'exprime sur les réformes politiques



Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, a estimé lundi nécessaire d'impliquer davantage les parties concernées dans l'élaboration des textes de loi relatifs aux réformes politiques, notamment le code de l'information. Intervenant sur les ondes de radio Algérie internationale, Me Ksentini a indiqué qu'il était "impératif" que le législateur procède à des consultations plus larges des personnes concernées dans l'élaboration des projets de loi "pour donner plus de sérieux aux textes qui devraient apporter les solutions attendues". Donnant l'exemple du code de l'information qu'il a néanmoins qualifié globalement d'"avancée", Me Ksentini a appelé à associer encore plus les journalistes à la rédaction de ce projet de loi pour qu'il ne suscite pas la même réaction reçue par le statut des avocats "qui aurait dû être élaboré en concertation avec ces derniers", a-t-il dit. Les avocats, notamment du barreau d'Alger, ont organisé plusieurs manifestations et actions en juin et octobre derniers pour protester contre le projet de loi les concernant et réclamer son retrait. Le président du CNCPPDH a indiqué, par ailleurs, avoir évoqué les réformes politiques dans le rapport dans son institution qu'il remettra au chef de l'Etat en janvier ou février 2012.

Un repenté écope de trois ans avec sursis à Boumerdès

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné, avant-hier, le repenté, Ameer Z. à une peine de trois ans de prison avec sursis pour adhésion à un groupe terroriste armé, homicide volontaire avec préméditation et pose d'engins explosifs sur la voie publique. Cet ex-terroriste, âgé de 36 ans, a passé près d'une douzaine d'années dans les maquis avant de se rendre aux services de sécurité de la wilaya de Guelma avant d'être transféré à Boumerdès. Il avait rejoint les rangs de l'ex-GSPC dans la localité de Sahel Boubrak à l'extrême est de Boumerdès en 1998. Son adhésion aux groupes armés fait suite à des rumeurs faisant de lui l'assassin d'un citoyen de la région. Lors de son interrogatoire, l'inculpé a avoué avoir été enrôlé dans les rangs de l'ex-GSPC par D. Boualem dans la série de Mizrana. Les enquêteurs sont parvenus aux résultats impliquant ce repenté dans plusieurs actes terroristes perpétrés dans la région de Boumerdès au moment où il était au maquis. Parmi les attentats dans lesquels il serait impliqué, l'attentat perpétré contre la brigade de la Gendarmerie nationale de la localité d'El Ardja en 2009. Lors de ses plaidoiries, le procureur de la République a requis une peine de 20 ans de prison ferme à son encontre. L'accusé a nié les griefs retenus à son encontre notamment celles liées à son implication dans des attentats ayant ciblé les forces de sécurité.



Plus de mille étrangers attendus chez les Sahraouis



Plus de mille étrangers, représentant plusieurs pays, sont attendus en décembre dans les camps des réfugiés pour exprimer leur totale solidarité avec la cause sahraouie. Trois avions transportant des familles venant du Pays Basque, de Catalogne, de Valence et de Castia Lamanha accompagnés des associations représentant plusieurs communes soutenant la cause sahraouie ainsi que des organisations et des associations d'amitié avec le peuple sahraoui se sont rendus samedi aux camps des réfugiés sahraouis, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS) citant des responsables. Les visites aux camps et territoires libérés se poursuivront jusqu'au 12 décembre, précise SPS. Le directeur national du protocole, Habib Allah Mohamed Al-Kouri avait souligné à SPS que "le nombre croissant de

visiteurs étrangers dénote de la solidarité illimitée éprouvée à l'égard de la cause du peuple sahraoui qui souffre des affres de l'exil depuis plus de trois décennies". Habib Allah a, dans ce contexte, indiqué que "les amis du peuple sahraoui sont de plus en plus convaincus de la nécessité de visiter les camps des réfugiés en réponse aux allégations et la propagande de la presse marocaine remettant en question la sécurité au niveau des camps". La remise en cause de la sécurité au niveau des camps intervient après l'enlèvement en octobre dernier de trois humanitaires européens dont deux espagnols et une italienne, ajoute le responsable. Par ailleurs, des amis espagnols du peuple sahraoui ont souligné, lors d'une rencontre à la Direction nationale du protocole, leur détermination à poursuivre les visites aux camps des réfugiés.

Dixit



Mourad Medelci :

«Il est nécessaire de redoubler d'efforts en faveur d'une complémentarité entre diplomatie classique et diplomatie parlementaire pour faire entendre la voix de l'Algérie par le gouvernement et par la société civile, à sa tête le Parlement algérien. La diplomatie parlementaire est désormais un pôle important de la diplomatie globale.»

Le braqueur le plus stupide !



En Allemagne, un homme a été désigné par la presse "le braqueur le plus stupide du pays". En effet, c'est seulement en arrivant devant la banque qu'il voulait dévaliser qu'il s'est rendu compte que les guichets avaient été remplacés par des distributeurs automatiques il y a des années. Dans le monde du banditisme, il y a des voleurs plus intelligents que d'autres. Ce n'est visiblement pas le cas de ce voleur allemand, qualifié par le tabloïd Bild "braqueur le plus stupide du pays". Et pour cause, celui-ci a braqué une banque qui n'existait plus ! Le moins que l'on puisse dire, c'est que notre braqueur n'avait pas planifié son coup avec une grande minutie. En effet, lorsque l'homme de 57 ans est arrivé devant la banque de Walchum, dans le nord-ouest de l'Allemagne, qu'il avait choisi pour cible, il a eu une mauvaise surprise : la banque n'existait plus, elle avait déménagé des années auparavant et il ne restait que les distributeurs automatiques. Mais le voleur ne s'est pourtant pas découragé et a su trouver une solution de remplacement. En voyant une dame passer par là, il a décidé de la prendre en otage. Tout en la menaçant de son pistolet factice, il a réclamé 10.000 euros en guise de rançon. Constatant que sa nouvelle stratégie était peu efficace, il s'est alors contenté d'exiger de son otage qu'elle retire 400 euros au distributeur.

Des séparateurs de pièces avec des... Lego



Pour promouvoir la marque Lego, une agence de communication a fabriqué un séparateur de pièces uniquement composé de Lego. Destiné à trôner en plein cœur de cette maison, ce séparateur imaginé par l'agence allemande de design NPIRE a nécessité pour sa construction pas moins de 55.000 briques de couleur. De quoi passer un bon bout de temps à assembler un à un les éléments de ce puzzle géant ! Plusieurs heures de travail ont été nécessaires à la finition de ce mur de briques pas comme les autres. Si jamais vous n'êtes pas très doué avec le ciment et le plâtre, vous savez ce qu'il vous reste à faire. Munissez-vous de briquettes de toutes les couleurs et commencez à vous mettre au travail ! Car à contempler ainsi ce superbe mur avec arche érigé par l'agence de communication de Hambourg, difficile de ne pas imaginer à notre tour en faire de même...

L'APN ADOPTE LE PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

Pas de retour du FIS dissous

Comme il fallait s'y attendre le projet de loi organique sur les partis politiques est passé, hier, comme une lettre à la poste. Les députés du FLN et du RND ont fait barrage à tous les amendements, nombreux il faut le dire, de leurs pairs des autres partis de l'opposition, permettant ainsi à la copie présentée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales de garder pratiquement la même architecture.

PAR KAMAL HAMED

Seuls quelques amendements de pure forme, présentés de surcroît par la commission des affaires juridiques de l'APN, dont la majorité des membres appartiennent au FLN ont été finalement adoptés. Le ton a été donné presque dès l'entame de cette séance plénière marathonnienne puisque les amendements proposés par quelques députés affiliés au MSP et au mouvement Enahda à l'article 4 du projet de loi en question qui ferme définitivement la porte à toute possibilité de retour du FIS dissous à l'activité politique. Abdelhamid Bensalem, du MSP, par exemple, voulait soustraire ceux qui ont bénéficié des dispositions de la Charte pour la réconciliation et la paix de cette disposition alors que l'article en question interdit le droit de créer un parti politique ou participer à sa création tous ceux qui, par leur instrumentalisation de la religion, ont été à l'origine de la tragédie nationale. Peine perdue pour les députés des partis islamistes puisque la plénière a dit non à ces amendements. Le FLN a fait aussi grand bruit, hier, à la chambre basse car certains députés, à l'exemple de Ali Brahimi, un dissident du RCD, et de Bagtache Madjid de l'ANR, espéraient à la faveur de quelques amendements interdire l'utilisation de ce sigle qui est, du fait qu'il a mené la guerre de Libération nationale, un patrimoine appartenant à tous les Algériens. « Je n'ai pas dit qu'il faut mettre le FLN au musée, mais je veux lui donner une place privilégiée dans la mémoire de la nation et ce pour le mettre définitivement à l'abri d'une possible instrumentalisation par les harkis ou leurs fils » dira Ali Brahimi défendant son amendement de l'article 5 du projet. À l'évidence la salle, acquise au FLN a « grondé », ce qui a amené le président de l'APN, Abdelaziz Ziari, en personne à s'impliquer. Se débarrassant de sa casquette de président de la chambre basse du Parlement en enfilant celle du FLN Ziari, qui a d'abord réprimandé Abdelhamid Si Affif qui voulait répondre à Ali Brahimi, a indiqué du haut de la tribune que ce parti « est présent sur la scène politique depuis 50 ans. Il a des cadres et des militants sur l'ensemble du territoire national et il est en droit d'exister comme tout autre parti ». Et d'ajouter : « Vous êtes en retard. Vous auriez pu faire cette proposition au



Vote des députés, hier, sur la loi organique sur les partis politiques.

lendemain de l'Indépendance et non en 2011 ». Finalement l'article 5, qui stipule qu' « aucun parti politique ne peut se doter des mêmes nom, sigle et autres signes distinctifs appartenant à un parti ou organisation préexistants ou ayant appartenu à un mouvement, de quelque nature que ce soit, dont l'attitude ou l'action ont été contraires aux intérêts de la nation et aux principes et idéaux de la Révolution du 1er novembre 1954 » a été adopté. Par ailleurs des amendements en vue d'imposer le système déclaratif lors de la création des partis politiques au lieu d'une demande d'agrément ont été aussi rejetés. Comme ont été rejetés de nombreux autres amendements relatifs à la limitation de la durée de l'examen par le ministère de l'Intérieur du dossier relatif à la demande d'agrément déposé par un parti politique et qui a été fixé par le projet de loi à 60 jours. Les députés du FLN et du RND ont aussi fait barrage aux amendements voulant limiter à deux mandats n'excédant pas en tout dix années la présidence d'un parti politique. La commission a indiqué dans son rapport complémentaire que « cela relève des affaires internes de tout parti politique ». Il n'a pas aussi été possible d'imposer un quota pour les femmes dans les instances dirigeantes des partis parce que tous les amendements relatifs à cette question ont été rejetés par la plénière. La disposition énoncée dans l'article 44 relative à la fin du mandat du député dès la dissolution de son parti a été aussi dénoncée par Ali Brahimi et Mhamed Hdibi, du parti Enahda, qui ont tenté, en vain, d'amender cet article. Il faut dire que ces deux derniers députés se sont distingués par leurs nombreux amendements introduits, mais dont aucun n'a été avalisé par la plénière. Cette situation de refus automatique d'abord par la commission de tous les amendements a suscité le courroux des députés et a amené le MSP à retirer par la suite ses amendements. Le parti de Bouguerra Soltani est monté hier d'un cran supplémentaire dans sa volonté clairement affichée ces derniers jours de

quitter l'Alliance présidentielle et peut-être même la coalition gouvernementale. En effet s'il s'est contenté jusque-là de s'abstenir de voter lors des précédentes lois entrant dans le cadre des réformes, ce n'est pas le cas cette fois-ci.

Le MSP a décidé de s'abstenir de voter lors de l'adoption des articles, mais a

décidé de voter contre l'ensemble du projet de loi relatif aux partis politiques.

Le Parti des travailleurs a, lui aussi, voté contre, Enahda s'est retiré, le FNA a boycotté la séance alors que les dissidents du MSP ont préféré s'abstenir lors du vote.

K. H.

SOUS LA PLUME

Les garde-fous d'un agrément

PAR SORAYA HAKIM

Mécontents pour certains, désabusés pour d'autres, l'hémicycle aura tout vu et tout entendu sur l'examen de la loi sur les partis politiques qui entre dans le cadre des réformes politiques du président Abdelaziz Bouteflika. Une loi qui ne plait pas du tout du côté des islamistes qui y voient un tour de vis bien serré. Pour ces derniers, une déclaration aurait suffi, alors pourquoi compliquer davantage les choses par des tracasseries administratives. Ils ont bien tenté de faire un forcing en critiquant le projet de loi pour lever les balises entravant l'agrément. Ils en ont eu pour leur frais car le vote a coupé court à la controverse. D'autant plus qu'il n'est pas question de revenir sur la constante que des "partis politiques ne peuvent être fondés sur une base religieuse", de même que les dirigeants de l'ex-FIS dissous en 1992, ne peuvent reconstituer un parti, la porte étant fermée pour ceux qui ont participé à des actes terroristes et chez les activistes de l'ex-FIS on détient la palme. Mais le comble

de chez comble, c'est la sortie du cheikh Abassi Madani en exil doré au Qatar, celui qui dans un passé récent, un passé que l'histoire retiendra, s'offusque et s'en va, toute honte bue, porter plainte devant les instances internationales pour contester cette loi qu'il considère en porte à faux avec les « conventions internationales » et se paie un sacré culot à appeler les partis

« Le comble de chez comble, c'est la sortie du cheikh Abassi Madani en exil doré au Qatar, celui qui dans un passé récent, un passé que l'histoire retiendra, s'offusque et s'en va, toute honte bue, porter plainte devant les instances internationales. »

à la rejeter. Même à ce stade-là Abassi Madani n'a pas le droit de rêver, quand bien même le Maghreb, aujourd'hui, s'est mis au vert. Il reste que les nouveaux partis en instance d'agrément devront avoir les reins solides pour tenir la route des quatre échéances électorales exigées au risque de passer à la trappe. Autant dire que les amendements apportés au projet de loi de la création des partis sont les garde-fous d'un agrément. Les partis politiques auront eu beau palabrer sur tel ou tel article ou tel ou tel amendement, au final tout a été voté à main levée. Personne ne veut se brûler les ailes et les réformes du Président passent comme une lettre à la poste.

S. H.

L'OR D'AMESMESSA REVIENT À LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE

Sonatrach absorbe GMA-ressources

Le groupe Sonatrach va reprendre la totalité des actions de son partenaire australien GMA-ressources dans l'entreprise Enor, l'exploitant de la mine d'or de Tirek-Amesmessas de Tamanrasset, a déclaré, hier, à Doha le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi qui participe au 20e Congrès mondial du pétrole.

PAR SADEK BELHOCINE

À u centre d'une affaire pour le moins douteuse, GMA avait annoncé à la mi-octobre dernier sa décision de se retirer de l'entreprise Enor, où il détenait 52% des actions. Le groupe australien avait alors révélé qu'il n'était pas en mesure de faire face aux coûts élevés du développement de la mine. Selon ses dirigeants, GMA avait investi 33 millions d'euros dans la mine d'Amesmessas sans pour autant amortir ses investissements et qu'il ne pouvait pas en tout état de cause augmenter malgré l'importante hausse des prix de l'or sur les marchés internationaux. Il faut savoir qu'en 2007, l'ex-P-dg de GMA ressources et Enor, Douglas Perkins avait déclaré à la presse qu'Enor avait découvert le plus grand gisement d'or d'Afrique après



Siège de la direction de Sonatrach.

celui du Congo, et que ce gisement à ciel ouvert de la mine d'Amesmessas, allait produire plus de trois tonnes d'or par mois. Ce chiffre était-il fantaisiste et dans quel but l'ex-directeur de GMA ressources avait-il placé la barre aussi haut ? En tout état de cause, la production de la mine d'or d'Amesmessas a été en deçà des ambitions de Douglas Perkins.

La production d'or de l'année 2010 a été une véritable catastrophe. Au lieu d'une production prévisionnelle de 1.800 kg, pas plus de 700 kg n'a été produite. La chute de pro-

duction s'est accentuée pour n'atteindre en janvier 2011 que 40 kg et février 2011, 30 kg. Il reste que la reprise de GMA ressources par Sonatrach reste problématique. « La reprise des actions va s'effectuer une fois que les engagements contractuels auront été respectés » a assuré le ministre qui estime, nonobstant les affirmations de GMA, que le gisement est rentable et « l'est toujours ». Le ministre reproche aux responsables de GMA un manque de savoir-faire, cause selon lui des déboires du groupe australien à Amesmessas. « La méthode d'exploitation

choisie et développée par GMA pour l'exploitation de la mine n'était pas la meilleure, GMA ne pouvait pas aller loin avec cette méthode, c'est pour cette raison qu'il s'est retrouvé dans une impasse », a précisé le ministre qui n'écarte pas le recours à un partenaire étranger pour développer la mine. Le ministre a fait savoir que Sonatrach « va reprendre le travail depuis son début en élaborant de nouvelles études de développement de la mine. Nous allons le faire selon nos moyens mais probablement à travers un partenariat avec de grandes sociétés ». « Des sociétés juniors, comme GMA, on n'en veut plus, il nous faut des sociétés qui ont l'expérience, les financements et les moyens techniques nécessaires. C'est un projet, situé dans des régions difficiles, et qui nécessite beaucoup d'investissements et d'expertise », a noté Youcef Yousfi. Les Qataris remplaceront-ils les Australiens dans l'exploitation de la mine d'or d'Amesmessas. La piste qatarie se précise. L'annonce de la reprise par Sonatrach des actions de GMA-ressources, faite à partir de Doha, n'est pas fortuite. Le Qatar Mining est sur les rangs et pourrait bien reprendre les mines d'or de Tirek et d'Amesmessas. L'entreprise a signé, il y a une dizaine de jours, un mémorandum d'entente pour la coopération dans le secteur minier avec la société Manadjim El Djazaïr (Manal) qui offre la possibilité de créer une société mixte pour la recherche et l'exploration de l'or au niveau des deux sites de Tirek et Amesmessas à Tamanrasset.

S. B.

AFIN D'ATTIRER DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS SOLIDES

Yousfi annonce la révision de la loi sur les hydrocarbures

L'Algérie compte revoir la loi sur les hydrocarbures en introduisant de nouvelles incitations pour notamment relancer l'investissement étranger dans l'exploration a annoncé, hier, à Doha (Qatar), le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi. Il a expliqué que cette décision a été rendue nécessaire par le besoin d'attirer des partenaires solides et expérimentés en mesure d'aider l'Algérie à accroître ses réserves d'hydrocarbures. Selon le ministre, les nouvelles technologies introduites dans l'exploration ces dernières années permettent à l'Algérie d'entrevoir de nouvelles possibilités d'augmenter de manière très significative ses réserves d'hydrocarbures.

Les résultats obtenus par Sonatrach, en appliquant ces technologies sur des surfaces

réduites "sont très satisfaisants et encourageants", note à ce propos le ministre. Mais, l'Algérie a besoin de ces sociétés pour les appliquer à grande échelle afin d'intensifier la prospection même dans l'offshore et les zones peu connues, précise le ministre. Pour ce faire, "elle doit adapter un certain nombre de mesures incitatives de la loi 05-07 qui a été adoptée dans un environnement où ces technologies n'existaient pas et où les prix de pétrole évoluaient entre 20 et 30 dollars", relève le ministre. Concernant les aspects de la loi sur les hydrocarbures qui seront amendés pour inciter l'investissement étranger dans l'exploration, le ministre s'est limité à dire que la révision va concerner certaines mesures fiscales et aussi des dispositions contractuelles entre Sonatrach et ses partenaires. "Nous sommes en train d'étudier

tous ces aspects", a-t-il dit. "Nous devons nous adapter à la réalité internationale, nous avons des réserves d'hydrocarbures largement confortables, mais il faut assurer localement la sécurité de l'approvisionnement à très long terme et renforcer le rôle de l'Algérie comme acteur principal du commerce international de l'énergie", a encore affirmé Youcef Yousfi. Depuis la promulgation de la loi 05-07 sur les hydrocarbures, amendée par ordonnance présidentielle en 2006, l'Algérie a lancé trois appels d'offres pour l'exploration des hydrocarbures. Le premier appel d'offres lancé en 2008 a débouché sur l'octroi de quatre blocs, le second, organisé en 2009, s'est soldé par l'attribution de trois blocs et seulement deux blocs pour le dernier, lancé en 2011.

L. B.

IMPORTATION DE MÉDICAMENTS

Hausse de plus de 19% à fin octobre 2011

Les importations de produits pharmaceutiques ont enregistré un rebond à 1,51 milliard de dollars (mds usd) durant les dix premiers mois de 2011 contre 1,26 md usd durant la même période en 2010, en hausse de 19,65%, selon un bilan des Douanes.

Les importations de médicaments sont ainsi passées de 18.437 tonnes durant les dix premiers mois de 2010 à 99.887 tonnes à fin octobre 2011, soit un bond de 81.450 tonnes, a précisé le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis, des Douanes). La facture des médicaments à usage humain reste la plus importante à 1,44 mds usd (95.268 tonnes) durant les dix premiers mois de 2011 contre 1,21 mds usd (16.791 tonnes) à la même période en 2010, a-t-on ajouté.

Les produits parapharmaceutiques viennent en seconde position avec 47,56 millions usd contre 33,11 millions usd une

année auparavant. Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats se sont établis à 18,45 millions usd durant les 10 premiers mois 2011 contre 15,77 millions usd à la même période en 2010. La hausse de la facture des médicaments durant cette période est le résultat "d'importantes quantités importées entre juin et octobre par les quelques 60 opérateurs présents sur le marché national", ont estimées des sources proches du ministère de la santé, cité par l'APS. "Le gonflement des importations a été autant en valeur qu'en volume", précisent les mêmes sources selon lesquelles "les prix à la hausse sur le marché international pour certains types de médicaments à base de molécules encore protégées par les droits de propriété ont également contribué à la progression de la facture des médicaments" à la fin octobre 2011. Pour pallier aux nombreux dysfonctionnements du marché national du médicament, notam-

ment au cours du troisième trimestre 2011, et organiser le secteur, l'importation des produits pharmaceutiques sera dès 2012 soumise à un contrôle "rigoureux", selon le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

"Nous sommes en train de mettre toutes les balises pour réguler le marché du médicament, dont un contrôle rigoureux au niveau des ports et aéroports par des pharmaciens formés en la matière", a déclaré récemment, rappelle-t-on, le secrétaire général du ministère de la Santé, Abdallah Bouchnak. Pour rappel, pour l'année 2012, les programmes d'importation de produits pharmaceutiques ont été délivrés à 69 opérateurs versés dans la production du médicament, au cours d'une réunion entre le ministre de la santé Djamel Ould Abbes et les professionnels du secteur à la mi-novembre dernier.

R. N.

INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Un enjeu stratégique national

L'investissement dans le domaine de la sécurité informatique constitue un "enjeu stratégique national", a affirmé un expert lors des travaux de la 2^{ème} rencontre avec les chercheurs algériens résidant à l'étranger organisée par le ministère de la Défense nationale. Dans sa conférence intitulée "La virologie informatique : du biologique au numérique", le Pr Adi Kamel, de l'université de Québec, a indiqué que dans le domaine militaire, la cyber-guerre est devenue une réalité, mettant l'accent notamment sur l'utilisation massive de l'informatique dans les systèmes d'armement. Il a souligné que tout peut être attaqué aujourd'hui, citant plus particulièrement les attaques contre les systèmes de contrôle ferroviaire pouvant provoquer des déraillements de trains, ainsi que le brouillage des lignes aériennes pouvant empêcher les avions de décoller ou encore l'attaque des serveurs de banques et l'explosion des pipelines. Il a fait état d'une trentaine de pays qui disposent déjà d'unités militaires de cyber-guerre, relevant que la Chine aspire à devenir, d'ici à 2050, la première puissance cybermilitaire du monde. L'Otan avait classé, dans sa déclaration de novembre 2010 à Lisbonne, les cyberattaques dans la même catégorie que le terrorisme et la cybercriminalité, a-t-il rappelé. M. Adi a observé, en outre, que 95% des entreprises piratées disposent déjà de protections, sachant que chaque mois, il y a un nouveau virus informatique. Selon le même intervenant, la menace est "réelle et grandissante". En effet, a-t-il dit, le nombre de vulnérabilités informatiques qui était de 171 en 1995 a atteint le chiffre record de plusieurs milliers de vulnérabilités en 2011.

R. N.

INCESSANTS APPELS DU MSP AU CHEF DE L'ETAT

Les prétentions de Bouguerra Soltani

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) insiste sur l'intervention du chef de l'Etat pour sauver les réformes engagées. Les appels de cette formation islamiste se multiplient ces derniers jours, comme pour remonter au-dessus de la scène nationale, dans un contexte régional extrêmement favorable à l'émergence de la mouvance islamiste.

PAR MOKRANE CHEBBINE

En effet, le MSP a réitéré son appel au premier magistrat du pays "pour sauver les réformes politiques en les soumettant à un référendum populaire pour redonner confiance à ceux qui attendent de voir ces réformes porter leurs fruits et influencer positivement sur la paix et le développement national". Le MSP "réitère son



Bouguerra Soltani.

appel au premier magistrat du pays pour qu'il intervienne et sauve cette initiative en la soumettant à un référendum populaire afin de redonner espoir à ceux qui attendent de voir ces réformes porter leurs fruits et influencer positivement sur la paix et le développement national", indique un communiqué du

MSP rendu public lundi à l'issue de la réunion de son bureau exécutif. Dans ce contexte, le mouvement a appelé à "ne pas manquer cette opportunité historique qui s'offre au peuple algérien" précisant que ces réformes ont été "noyées" dans des aspects techniques et étaient déviées de la volonté du peuple "en raison d'un mauvais traitement des résultats des consultations et de la lenteur du rythme de la dynamique des réformes", d'où "le désintéressement de l'opinion publique occupée par d'autres préoccupations sociales en l'absence

de tout encadrement politique, syndical ou sociétal", ajoute la même source. Pour le MSP, "le rétrécissement du champ des réformes a contribué à la diminution des marges des libertés, comme si l'Algérie n'était pas sortie de l'état d'urgence dirigé par la logique de la sécurité administrative loin de l'esprit de citoyenneté et du concept de l'Etat de Droit". C'est dire que le MSP de Bouguerra Soltani nourrit de grandes ambitions politiques, à la lumière des prouesses réalisées par les mouvances islamistes dans les pays voisins. Cependant, l'euphorie dont fait montre le leader du MSP risque de se retourner contre lui à la faveur des prochaines élections législatives. Ses déboires avec l'Alliance présidentielle conjugués avec la fronde organisée par des cadres importants menés par Abdelmadjid Menasra en plus de l'émergence de nouvelles forces politiques islamistes ne confortent pas les ambitions de Soltani. Ce dernier, revigoré par la montée des Frères Musulmans en Egypte, impressionné par la victoire de Rached Ghannouchi en Tunisie et rassuré par le succès du Parti de la justice et du développement au Maroc, se fait des illusions démesurées. La montée spectaculaire des islamistes dans le monde arabe aiguise l'appétit des Bouguerra et consorts en Algérie, à quelques mois seulement des élections législatives. **M. C.**

RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI SUR LES ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION

Les partis politiques pointés du doigt

PAR LARBI GRAÏNE

Les œuvres sociales dans le secteur de l'Éducation seraient une sorte de caisse noire pour les partis politiques. Ces derniers recourraient à travers leurs militants qui exercent le métier d'enseignants à un véritable détournement des deniers publics. Cette thèse a été évoquée à demi-mot hier par Abdelkrim Boudjenah, SG du SNTE (Syndicat national des travailleurs de l'Éducation), formation syndicale, affiliée à l'UGTA. Dans une conférence de presse qu'il a animée hier à Alger à l'école Aïssat-Idir, en prévision du référendum, le premier du genre qui se tiendra aujourd'hui, ce syndicaliste soutient que « l'effervescence qu'on constate actuellement autour de la gestion des œuvres sociales dans le secteur de l'Éducation a un rapport avec la tenue des législa-

tives de 2012 ». Il a pointé du doigt un parti politique sans toutefois citer son nom. De l'avis d'un enseignant qui a requis l'anonymat, les propos de Boudjenah font allusion au parti islamiste d'Ennahda actuellement dirigé par Fateh Rebaïne. Selon lui ce parti « s'est solidement implanté dans le milieu enseignant d'où son gros appétit pour ces œuvres qu'il tente de contrôler à son seul profit ». Revigoré par la victoire de son homonyme tunisien ce parti, pense-t-on, croit que tous les moyens sont bons pour s'imposer sur la scène politique. Dans les coulisses on prête au FLN, les mêmes velléités. Ne sachant pas quelle part de vérité recouvrent toutes ces affirmations, toujours est-il qu'on se plaint, du côté du SNTE, à présenter les partisans de la gestion des œuvres sociales, pilotée par une commission nationale et de wilaya, comme les défenseurs à l'instar de ces partis politiques qu'on n'ose pas nom-

mer, de la gestion opaque de ces œuvres qui profiteraient à des acteurs qui se recruteraient en dehors des enseignants. Le SNTE défend l'option d'une gestion des œuvres sociale pilotée par une commission élue au niveau de chaque établissement. Le Satef, le Cla, et le Snapest sont eux aussi favorables à cette option. Mais le Cnapest et l'UNPEF sont contre. Le référendum prévu aujourd'hui devrait donc départager les deux camps. Le bulletin numéro 1 entérine le choix de la gestion centralisée, le numéro 2 celui de la gestion décentralisée. Le SNTE appelle donc à glisser dans l'urne le numéro 2. Boudjenah n'a pas manqué d'exprimer son étonnement à propos de l'attitude de la tutelle qui à ses yeux « aurait dû se ranger à l'avis de la majorité des syndicats qui ont opté pour la gestion décentralisée ». Il a dénoncé les partisans de l'option centralisée qui auraient à ses dires « promis à leurs adhérents desalloca-

tions de 80 millions de centimes s'ils venaient à voter pour cette formule ». Et Boudjenah d'ajouter « plus de 2.000 personnes qui allaient se porter candidats sur ces listes, se sont rétractées, après s'être rendues compte qu'on les flouait ». Il est à noter que le budget affecté actuellement aux œuvres sociales s'élève à environ 2.000 milliards de centimes. Selon le SNTE il reste au niveau des commissions de wilaya et de la commission nationale environ 1.500 milliards de centimes, qui représentent la somme non encore dépensée au titre de l'exercice 2011. En outre 700 millions de centimes reviendraient ainsi à chaque établissement si l'on prend une moyenne de 100 travailleurs.

L. G.

L'OPÉRATION DE DÉMOLITION ENTAMÉE HIER

Val d'Hydra se débarrasse des baraques

PAR LAKHDARI BRAHIMI

Après avoir relogé les désormais ex-occupants des bidonvilles dans leurs nouvelles cités respectives, dans la nuit de lundi à mardi, l'opération de démolition des baraques du Val d'Hydra à Alger a débuté hier. Tôt le matin, un important dispositif sécuritaire a été déployé de crainte que les choses tournent au vinaigre. Même s'ils viennent de bénéficier de logements décentes, après une attente qui a duré... plus de 20 ans, certains se sont toutefois plaints de leurs affectations. Aïn Malha dans la localité de

Gué de Constantine, Bains Romains à Hammamet et Aïn Benian ont accueilli les familles bénéficiaires, au nombre de quelques dizaines. Il convient de noter que ce projet de démolition date de plusieurs années, selon les dires des citoyens. Les baraques, pour la plupart bâties durant les années 90, sont construites sur un lit d'oued et l'urgence de leur démolition avait été soulevée à maintes reprises. Les forces de police, des ambulances de la Protection civile et plusieurs éléments de la Garde communale ont été mobilisés à cette occasion. D'ailleurs, l'opération a engendré un embouteillage monstre notamment au niveau du rond-point du Val d'Hydra, faisant face au siège du ministère de l'Énergie

et des Mines. Outre les habitations, dont la plupart ont été construites « illicitement », plusieurs commerces, notamment ceux situés près du rond-point ont également fait l'objet de démolition. Que va-t-on faire de cet espace ? s'interroge-t-on ? Il est prévu un aménagement pour la construction d'un tunnel devant relier la trémie de la place Addis Abeba à la résidence Chaabani disent certains. D'autres parlent, par contre, d'un projet initié par les collectivités locales visant à réduire l'embouteillage qui règne sur ce lieu très fréquenté. Par ailleurs, certains estiment, tout simplement, que l'« avenue des riches s'est débarrassée des baraques » **L. B.**

EXPLOSION D'UNE BOMBE À BOUIRA Un GLD tué et un autre blessé

Un élément des Groupes de légitime défense (GLD) a été tué et un autre blessé dans l'explosion, hier matin, d'une bombe artisanale dans la commune d'Aomar appelé communément Gare Aomar, localité située à une trentaine de kilomètres au nord-ouest du chef-lieu de wilaya de Bouira, apprend-on de sources locales. L'engin meurtrier, enfoui sous terre, à quelques mètres de la brigade des Patriotes, a été actionné à distance au passage des deux victimes qui s'apprêtaient à rejoindre leur campement. L'engin explosif

se trouvait en bordure d'une route de wilaya reliant ladite localité à celle de Kaddiria. Le corps de la victime a été transféré vers la morgue de l'hôpital de Lakharia alors que le blessé a reçu les soins nécessaires au niveau du même établissements hospitalier. Les Patriotes de ladite localité sont chargés de sécuriser les canalisations de gaz alimentant la wilaya de Tizi-Ouzou. C'est la deuxième fois que des terroristes ciblent les forces de sécurité et ses annexes dans cette localité rurale en l'espace de deux mois. **T. O.**

CRIMINALITÉ À ALGER 350 personnes arrêtées en novembre

Les services de la Police judiciaire relevant de la wilaya d'Alger ont procédé, durant le mois de novembre dernier, à l'arrestation de 350 personnes inculpées dans 286 affaires, a indiqué hier un bilan de la Sûreté de wilaya d'Alger. Ces services ont procédé à l'arrestation de 350 personnes dont 209 ont été mises en détention provisoire et 3 autres placées sous contrôle judiciaire. 54 individus se sont vu adresser des convocations directes, alors que 70 autres ont bénéficié d'une liberté provisoire et 14 transférés, selon le bilan. La Police a en outre enregistré 286 affaires dont 13 vols, 138 affaires de détention et trafic de drogue, 11 affaires de faux et usage de faux, 89 affaires de détention d'armes blanches prohibées et 27 affaires diverses. Par ailleurs, le bilan mensuel de la Sûreté d'Alger fait état de 4 morts et 164 blessés dans 149 accidents de la route. Les services de la Police judiciaire ont enregistré, par ailleurs, 8.830 contraventions établies, 415 délits de conduite, 208 délits de taxis et véhicules transporteurs de voyageurs en coordination avec la Direction du transport et 2.157 retraits de permis.

APS

ERRATUM

Dans l'édition n° 1436 du 4 décembre 2012 une malencontreuse coquille s'est glissée dans la légende de la page 5. Il fallait lire Abdelaziz Belaïd, ex-SG de l'UNJA au lieu de SG de l'UGTA. Le lecteur aura rectifié de lui-même. Toutes nos excuses à Monsieur Abdelaziz Belaïd.

PLUS DE 80 EXPOSANTS AU SALON DE L'INNOVATION

Condor informatique, Elixir et Ger Jile présentent leurs techniques

« Nous sommes passés de la détection de gaz à l'interdiction des fuites de gaz étant donné que l'étanchéité des réseaux et des annexes est efficace. Il faut également faire la distinction entre la consommation et de gaz et la fuite de gaz. Nos stocks de gaz sont protégés par des micro filtres » nous a déclaré hier, Abdelghani Chekkar, spécialiste en dynamique des fluides.

PAR AMAR AOUIMER

Exposant ses produits d'invention au Salon de l'innovation, inauguré par Mohamed Ould Mohammedi, directeur du développement industriel au ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion des investissements, M. Chekkar a travaillé durant 27 ans à la Sonelgaz dans le domaine de la maintenance et de l'exploitation. Mais, sa retraite anticipée est entièrement consacrée, actuellement, aux activités d'invention, en ce sens qu'il s'adonne aux travaux scientifiques et de recherche, ainsi que d'invention avec l'entreprise Condor.

Les détecteurs de fuite de gaz commercialisés en Algérie affichent une présence de gaz et non une fuite de gaz, selon lui.

Sponsorisé par Condor, le produit breveté, à savoir, l'appareil « stop fuite de gaz domestique » a été déposé en 2008, « et il s'agit d'une invention qui est protégée sur le plan international » a-t-il ajouté.

Une deuxième phase de production prévoit la fabrication de détecteur de fuite de gaz domestique et industriel où il est question de



produire des quantités industrielles destinées à la consommation et à la commercialisation. Le prototype présenté hier au Palais des expositions de la Safex sera produit à grande échelle par Condor et sera mis en vente sur le marché national vers juin 2012, notamment pour la distribution publique et l'industrie.

Avec ses 11 brevets qui restent la propriété exclusive en Algérie et ses trois brevets qui sont déjà, Chekkar envisage de donner un caractère industriel à son produit.

D'autres produits d'invention de ce chercheur seront rendus publics et en vogue sur le marché algérien, tels que la pompe nanométrique d'odorisation de gaz et le régulateur de tondeurs de gaz.

La pompe graisse Ger Jile sur le marché

Un autre inventeur original a étalé sa technologie au Salon de l'innovation où il estime qu'il fera connaître davantage son produit. Il s'agit de la micro-entreprise Ger Jile (Graisse-Energie-Région de Jijel) qui fabrique des pompes de graisse manuelle

haute pression destinées aux utilisateurs des matériels de travaux publics et hydrauliques, agricoles, mécanique et de pêche, mais également des stations carrière et d'enrobage.

Le directeur de Ger Jile affirme que « la pompe est increvable et possède une longue durée de vie. Il s'agit d'une marque déposée et commercialisée depuis 3 mois à Alger, Jijel et Chlef. Elle est intégralement de fabrication algérienne et nos arrivons même à concurrencer les entreprises mondiales, tels que les firmes chinoises, françaises, italiennes et allemandes ». Cette pompe dont le dépôt du brevet a été officialisé le 20 février 2011 à l'INAPI, a pour fonction essentielle d'alimenter les axes des machines et engins en injectant de la graisse entre les axes.

L'usine de Jijel emploie dix ouvriers et produit dix pompes par jour alors que les pièces de rechange sont disponibles selon Noureddine Bernia.

Elixir, une huile d'oléastre thérapeutique à usage médical

L'autre inventeur ayant attiré l'attention

des visiteurs est le producteur d'huile d'oléastre thérapeutique médicamenteuse qui expose des flacons d'huile dont les bienfaits ont fait l'objet de 250 témoignages d'utilisateurs.

« Le brevet a été déposé en 2011 et depuis nous avons reçu plus de 250 témoignages de patients et de personnes ayant expérimenté notre produit Elixir.

Il s'agit d'un mélange mâle et femelle d'huile d'oléastre à usage médical (100 kg mâle et 100 kg femelle) » a déclaré Mohamed Sidi Mamar, patron de cette petite et moyenne entreprise. L'huile d'oléastre Elixir est une huile thérapeutique qui a fait ses preuves d'efficacité contre plusieurs maladies, a-t-il ajouté. Les vertus médicinales de ce produit sont, selon lui, les solutions aux maladies cardiovasculaires, les maladies liées à la mauvaise circulation du sang, les affections respiratoires et les douleurs musculaires et le relâchement des tissus et des tendons.

Ce produit soigne également les affections rhumatismales et arthroses, l'élimination des mauvais cholestérols LDL, les hémorroïdes et donne une bonne vision pour les yeux et les oreilles. Par ailleurs, il confère un bon remède pour les affections gastriques et intestinales et soigne l'impuissance relationnelle de l'homme, selon Sidi Mamar

A. A.

S&P MENACE DE DÉGRADER LES NOTES DE 15 PAYS DE L'EUROZONE Les responsables européens relativisent

Les responsables européens ont relativisé l'importance de l'avertissement de Standard and Poor's de mettre sous "surveillance négative" les notes d'endettement à long terme de 15 pays de la zone euro, estimant plutôt que ces menaces constituaient la "meilleure incitation possible" avant le sommet de l'UE qui doit se tenir en fin de semaine.

L'agence d'évaluation financière américaine Standard & Poor's a en effet annoncé lundi qu'elle envisageait d'abaisser la note de solvabilité à long terme des six pays de la zone euro notés "AAA", dont l'Allemagne et la France, et celles de neuf autres pays de la zone.

S&P indique dans un communiqué avoir placé "sous surveillance négative" les notes d'endettement à long terme de quinze pays de la zone euro, dont celles qu'elle attribue à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Finlande, à la France, au Luxembourg et aux Pays-Bas, six pays notés "AAA", la meilleure note possible.

La note de la France est menacée d'un abaissement de "deux crans", à "AA".

Pour S&P, les problèmes de la zone euro découlent de plusieurs "facteurs interdépendants", notamment d'une "hausse prononcée" des taux d'emprunt pour un nombre croissant de pays, dont ceux "AAA", alors que cette note est censée leur permettre de se financer aux taux les plus bas.

Selon l'agence, "la poursuite des désaccords entre les dirigeants européens" sur les solutions à apporter à la crise joue aussi un rôle, de même que "le risque croissant de récession pour l'ensemble de la zone euro", qu'elle évalue à 40% pour 2012.

Les deux seuls pays de la zone euro à ne pas être touchés par son annonce sont la Grèce, dont la note correspond actuellement au défaut de paiement, et Chypre, dont S&P a placé précédemment la note d'endettement à long terme sous "surveillance négative".

R. E.

Les déchets de tanneries transformés en fertilisants agricoles

PAR RYAD EL HADI

Le groupe public des cuirs, Leather Industry, va réaliser un projet innovant de transformation des déchets solides de tanneries, nocifs pour l'environnement et la santé humaine, en fertilisants agricoles, a indiqué hier, à l'APS le P-dg du groupe, Chouaib Zaouidi.

Le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a examiné ce projet en mars dernier et a autorisé le groupe à contracter des crédits bancaires de 200 millions DA pour le concrétiser, a précisé M. Zaouidi.

Il est ainsi projeté le traitement de 7.500 tonnes de déchets par an sur la base d'une capacité de traitement de 30 tonnes par jour, alors que la production d'engrais est estimée à 18 tonnes/jour pour une quantité annuelle de 4.500 tonnes, a-t-il ajouté.

Selon lui, cette quantité "reste modeste" par rapport à la consommation algérienne d'engrais, estimée à 300.000 tonnes par an, "mais permettra de fabriquer un produit utile et de régler en même temps un problème environnemental très préjudiciable au développement de l'industrie".

Avant de lancer des avis d'appels d'offres en janvier prochain, le groupe a sollicité les services du ministère de l'Agriculture pour un appui technique devant se traduire par des

essais en culture au sein des instituts spécialisés pour mieux cerner les utilisations du produit projeté, a expliqué ce cadre dirigeant.

Le groupe doit également faire appel aux services du ministère de l'Environnement pour que ce dernier organise le futur système de collecte de déchets à l'échelle nationale par l'adaptation des dispositions réglementaires et fiscales relatives à la protection de l'environnement et à la dépollution industrielle s'appliquant à l'activité de tannerie, a-t-il indiqué.

Le site de la société de collecte et de conservation des peaux et cuirs (Socop), entité actuellement en liquidation, sera réaménagé pour abriter ce projet, selon ce gestionnaire.

Il est située à Rouiba, à côté d'une tannerie publique sur une superficie de 30.000 m², a-t-il ajouté. Ce projet doit optimiser la collecte et le transport de déchets aussi bien ceux des tanneries publiques que privées, a souligné le P-dg de Leather Industry.

L'activité des tanneries consiste à fabriquer des cuirs par la transformation de peaux animales à travers des procédés mécaniques et chimiques, dégageant des déchets liquides et solides. En ce qui concerne les déchets liquides, les tanneries publiques sont équipées de stations d'épuration d'eau. Les eaux usées atterrissent dans une deuxième station

d'épuration appartenant à la ville, a-t-il expliqué.

Quant aux déchets solides, considérés nocifs pour l'environnement et la santé humaine, notamment le chrome, il fallait réfléchir à une solution pour les traiter et les éliminer, a relevé M. Zaouidi.

« Il est impossible d'évacuer ces déchets dans les décharges publiques ni dans les décharges techniques spécifiques. Ces dernières n'existent pas pour ce type de déchets, alors que la destruction par incinération de ces déchets ne peut se faire du fait de l'émission de fumées toxiques », a-t-il noté.

Acela s'ajoute l'instauration, en 2006, du paiement d'une taxe d'incitation à la dépollution industrielle d'une montant de 10.500 DA la tonne de déchets produits, ce qui représente des charges supplémentaires pour les tanneries. Ces charges « constituent une forte contrainte financière pour une industrie qui, pour diverses raisons, n'utilise pas pleinement ses capacités, limitant ainsi sa rentabilité », a-t-il estimé.

La solution innovante de fertilisants, répondant aux normes actuelles de l'Union européenne, est recommandée à titre d'exemple en Italie pour diverses cultures telles que le maïs, le tournesol, le riz et la betterave sucrière.

KHENCHELA

8.000 quintaux d'olives attendus

Une production de 8.000 quintaux d'olives est attendue dans la wilaya de Khenchela, au terme de la campagne de cueillette 2011-2012, selon la direction des services agricoles. Une superficie de 163 hectares a été consacrée, cette année, à l'oléiculture dans cette wilaya où il est escompté une "hausse sensible" de la production, soit une augmentation de 1.000 quintaux, par rapport à l'année précédente, a précisé la même Direction. Les communes de Kaïs, de Chechar, d'El Oueldja, de Khirane, de Siar et d'El Amiria concentrent les principales superficies oléicoles de la wilaya, selon les services agricoles qui espèrent un rendement moyen de 35 à 50 quintaux à l'hectare. L'augmentation de la production a été favorisée par de bonnes conditions climatiques et par l'entrée en production de plus de 1.000 hectares d'oliviers plantés dans le cadre de Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), à travers plusieurs régions steppiques et montagneuses de la wilaya. Les oléiculteurs de la région sont toutefois pénalisés par l'insuffisance de moyens de stockage de leur production, ce qui les oblige à se déplacer vers les wilayas limitrophes pour emmagasiner leurs olives, a indiqué la chambre de l'agriculture où l'on a précisé qu'une aide de 4 millions de dinars sera allouée à tout producteur désireux de créer une huilerie dans le cadre de l'investissement agricole dans la région.

GUELMA

Relogement prochain des familles menacées par les crues

Les 150 familles menacées par les crues de oued Zenati à Guelma, seront relogées avant la fin de l'année dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, annonce la wilaya. Cette tranche de logements qui sera réceptionnée au cours du mois de décembre a été réalisée en vue d'éradiquer les bidonvilles qui se trouvent dans le lit de oued Zenati, il s'agit des habitants de la cité du 20-Août-1955, avec le marché communal mitoyen de la ville de Oued Zenati, (44 km au sud du chef-lieu de wilaya). Ce cours d'eau est connu pour ses crues brusques par temps d'orage, ses inondations provoquent souvent des sinistres entraînant des dégâts matériels et des pertes humaines certaines fois, a indiqué la même source, avant d'ajouter que les 150 logements prévus pour cette opération ont été inscrits après les crues du mois de février 2011, ayant coûté la vie à trois membres d'une même famille. Les eaux en crue de oued Zenati traversant la ville du même nom, ont inondé pas moins de 74 habitations, emportant 50 bêtes.

OUM EL-BOUAGHI

3.500 foyers raccordés au réseau du gaz en 2012

Trois mille cinq cents foyers seront raccordés au réseau de distribution de gaz naturel en 2012 dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué le directeur de l'énergie et des mines, Mohamed Meziani. Selon ce dernier ces foyers se répartissent entre les six communes de la wilaya non encore desservies, El-Harmliia, Ouled Zouai, Ain Diss, Rahia, Behir Chergui et El-Belala. Les études techniques relatives à la construction des réseaux de transport et de distribution pour ces opérations viennent d'être lancées. A terme, ces raccordements ainsi que ceux destinés à desservir les trois agglomérations de Taguezza et Thlath El-hamri (Sigus) et El-Mebdoua (Ksar Sbahi) porteront à 92 % le taux de couverture de la wilaya situé actuellement à 74%, a ajouté ce responsable.

APS

AIN TEMOUCHENT, DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Un échangeur pour renforcer la RN 35

Afin de renforcer le dernier tronçon du dédoublement de la RN 35 reliant la wilaya à celle de Tlemcen, les travaux de réalisation d'un échangeur ont été lancés dernièrement par la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya d'Ain Témouchent.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce tronçon long de 3,5 kilomètres, ouvert le mois d'avril écoulé à la circulation, sera doté d'un échangeur reliant la RN 35 à l'évitement du chef-lieu de la commune Emir-Abdelkader, située à 30 km d'Ain Témouchent, a précisé la DTP à l'APS.

Inscrit au titre du programme de développement du secteur, ce projet renforcera la sécurité routière à ce niveau et assurera une meilleure fluidité à la circulation routière sur cet axe routier qui enregistre un flux moyen de 40.000 véhicules/jour, dont 35% sont des poids lourds.

Par ailleurs, la DTP d'Ain Témouchent a consacré un montant de 33,98 milliards DA pour la réhabilitation et le renforcement de 1.277 km de son réseau routier dont 175 km de routes nationales et 96 km de chemins de wilaya.

Ces opérations s'insèrent dans le cadre de la mise à niveau du réseau routier et



l'homogénéisation des routes menant de la wilaya vers l'autoroute Est-Ouest, précise l'APS. La wilaya étant concernée par une étude de réalisation de la liaison autoroutière reliant, sur 80 km, le nouveau pôle industriel de Beni Saf à l'autoroute Est-Ouest. Celle-ci sera composée de trois sections reliant Ain Témouchent à Sidi Bel-Abbès et Beni Saf, outre le contournement

du chef-lieu de wilaya. Composé de doubles voies, ce projet, qui peut être élargi à deux fois trois voies, comportera cinq ouvrages d'art, 17 viaducs et 10 échangeurs. Selon l'APS, pour l'exercice 2011, est programmée, entre autres, la réalisation de projets de dédoublement de routes reliant Bouzedjar et Hammam Bouhadjar.

B. M.

JIJEL, RÉALISATION DE LA PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE

L'étude confiée à un bureau algéro-canadien



L'étude technique relative à la réalisation de la future pénétrante autoroutière entre Jijel et la wilaya de Sétif a été confiée à un groupement de bureaux d'études algéro-canadien qui disposera de 18 mois pour finaliser les travaux, a annoncé le directeur des Travaux

publics (DTP). Lors d'une visite de travail effectuée par des experts du bureau d'études canadien SNC Lavalin et du contrôle technique des Travaux publics (CTCP-Algérie), tous les aspects liés à ce futur tronçon autoroutier ont été examinés avec les autorités de la wilaya.

D'une longueur de 100 km, cette pénétrante reliera Jijel à Sétif via la wilaya de Mila dans le cadre du programme d'aménagement du territoire. Elle permettra notamment d'absorber plus de 50% du trafic supporté par la RN 43, de désenclaver un important espace géographique de la région et de promouvoir le secteur du tourisme.

Elle aura également un "impact économique considérable" pour le port de Djendjen, selon le DTP, Abderrazak Kamouche.

Deux variantes possibles sont disponibles pour cette étude qui va être exploitée dans le dossier préliminaire existant pour être optimisée et permettre ainsi l'avant-projet détaillé (APD), selon le même responsable.

L'étude qui a reçu l'ordre de service le 17 novembre dernier pour un montant de 350 millions de dinars accordera la priorité aux "chemins critiques" relatifs notamment, au passage des tunnels sur ce tracé, a encore précisé le DTP.

Pour ce qui est du projet proprement dit, il a bénéficié d'une enveloppe financière, déjà mobilisée, de l'ordre de deux cents (200) milliards de dinars.

Devant durer 36 à 40 mois, ce chantier générera quelque 1.000 emplois durant la durée des travaux.

APS

GESTION DES ŒUVRES SOCIALES

L'UGTA appelle à un vote massif

Le Sete-UGTA a appelé les travailleurs de la wilaya de Tizi-Ouzou du secteur de l'Éducation à aller voter massivement aujourd'hui, mercredi, dans le cadre des élections pour la gestion des œuvres sociales.

PAR LOUNES BOUGACI

Le Syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a tenu cette semaine une conférence de wilaya dans le but de passer en revue la situation socioprofessionnelle dans le secteur. Plusieurs sujets ont été ainsi abordés par les syndicalistes mais avant tout, ces derniers ont d'abord tenu à apporter leur soutien indéfectible aux retraités suite à leur marche.

Les syndicalistes du secteur de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou ont ainsi tenu à assurer les retraités de leur adhésion totale jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications qu'ils qualifient de justes et légitimes. En outre, les conférenciers ont interpellé le ministre de l'éducation pour la prise en charge des préoccupations jugées urgentes à l'instar de l'intégration des corps communs et des OP dans le statut particulier de l'éducation ainsi que la révision des insuffisances du statut du secteur, entre autres celles inhérentes aux adjoints de l'éducation et les corps d'encadrement comme les inspecteurs et les directeurs. Par ailleurs, le Syndicat d'entreprise des



travailleurs de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou insiste sur l'harmonisation des salaires avec ceux des autres secteurs de la fonction publique à l'instar des douanes, la justice et la santé.

Le Sete-UGTA exige d'autre part l'annulation pure et simple de la décision, estimée injuste, relative à la réquisition inutile des enseignants du cycle primaire découlant des réformes de l'éducation. Il s'agit notamment des activités parascolaires comme la surveillance dans les cantines.

La conférence, tenue par les cadres syndicaux dans la ville de Tizi-Ouzou, a été aussi l'occasion pour débattre des problèmes inhérents à l'application des nouvelles grilles de salaires, arrachées de haute lutte suite à la grève de trois jours ainsi que l'assainissement définitif de tous les arriérés et omissions dans les plus brefs délais ainsi que le versement des rappels

des augmentations de salaires en une seule tranche au cours du premier trimestre de l'année 2012.

La conférence de Tizi-Ouzou a permis de rebondir sur le sujet des œuvres sociales. Les conférenciers ont dénoncé les dispositions qu'ils qualifient d'arbitraires contenues dans la circulaire ministérielle du 15 novembre 2011 et s'indignent « devant l'amalgame et le mode de scrutin unique au monde, favorable aux gens qui ont influencé négativement dans la refonte du système éducatif en clochardisant l'action syndicale ». Toutefois, le Sete-UGTA appelle les travailleurs à une forte mobilisation pour aujourd'hui (mercredi 7 décembre 2011) pour voter massivement pour « gérer leur argent et barrer ainsi la route aux opportunistes qui, hier, contestaient la gestion centrale et aujourd'hui lui font campagne ».

L. B.

COMMÉMORATION

Anniversaire de la disparition de Mohia

L'anniversaire de la disparition de l'adaptateur de théâtre Mohia, plus connu sous le surnom de Mohand Ouyahia est commémoré à Tizi-Ouzou ces jours-ci, à l'initiative de la direction de la culture de la wilaya. C'est dans l'après-midi de la journée de lundi dernier qu'a eu lieu la cérémonie d'ouverture de ces activités culturelles au niveau du petit théâtre de la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

La salle était archicomble. Trois militants de la cause berbère étaient présents à la tribune afin d'apporter leurs témoignages sur la vie, l'œuvre et l'apport de Mohia à la culture amazighe. Mohand Loukad, auteur et traducteur est longuement revenu sur la personne de Mohia et sur ce que ce dernier a légué à la culture algérienne. Pour sa part, Saïd Chemakh, docteur d'Etat en linguistique berbère, s'est attelé à aborder son œuvre. Saïd Chemakh, universitaire enseignant au département de tamazight à l'université de Tizi-Ouzou, a brossé un tableau et a revisité l'œuvre de Mohia. De son vrai nom Mohia Abdellah, Mohia est un écrivain, poète et traducteur de langue berbère (kabylo). Mohia Abdellah (ou Mohia, Mohand u Yehya) est né le 1^{er} novembre 1950 à Azazga. Sa famille est originaire d'Ath-Rbah (commune d'Iboudraren) dans la célèbre tribu des Ath Ouacif, mais son père, tailleur de profession, s'est installé depuis des années à Azazga. Mohia a passé une partie de son enfance dans cette région avant que sa famille ne déménage à Tizi-Ouzou. Interne au lycée Amirouche à



Tizi-Ouzou, le jeune Mohia était un brillant élève, il décroche son baccalauréat en 1968 et rejoint l'université d'Alger où il poursuit des études supérieures en mathématiques. Il obtient sa licence en 1972 et participe à un concours qu'il obtient.

Il est alors autorisé à s'inscrire à l'Ecole d'ingénieurs en hydraulique en France. En 1973, il part en France, plus précisément à Strasbourg, mais au cours de la même année il rejoint Paris. Il intègre le Groupe d'Etudes berbères créé à l'université Paris VIII (Vincennes). Il sera un des animateurs des revues publiées par ce groupe : Bulletin d'études berbères (BEB) puis Tisuraf. En parallèle, il travaillait comme veilleur de nuit dans un hôtel du 7^e arrondissement. Il a animé une troupe Asalu à

partir de 1983. C'est autour de cette dernière qu'un atelier de traduction-adaptation s'est constitué. Pendant de nombreuses années, il tenait un commerce d'alimentation générale à Paris. Il a par ailleurs enseigné le berbère à l'ACB (Association culturelle berbère). Il a publié des poèmes, des nouvelles ainsi que de nombreuses traductions vers le kabyle, de pièces de théâtres (plus d'une vingtaine), nouvelles, poésies, a souligné Saïd Chemakh. Ce dernier a insisté sur le fait que l'œuvre de Mohia est diverse et s'inscrit dans trois domaines différents : d'abord, l'œuvre littéraire proprement dite constituée de poèmes, de nouvelles et autres textes littéraires, créations propres de l'auteur. Mohia a écrit en 1970 : *Ayen byiy* (ce que je voulais / Mon amour), *Tahya Barzidan* (vive le président !), etc, *Tamachahut n Iqannan* (histoire des nains), *Tamachahut n yeYyel* (histoire des ânes), *Asmi nxedem, Izlen*, etc. Mohia a également recueilli une œuvre littéraire populaire dans un ouvrage intitulé : *Akken qqaren medden*. Mohia est auteur d'œuvres traduites et adaptées vers le kabyle à partir du français et faisant partie de patrimoines littéraires (et/ou artistiques) étrangers, notamment dans les genres théâtre et poésie, a rappelé Saïd Chemakh. Mohia est décédé le 7 décembre 2004 à Paris. Il est enterré dans son village d'origine, Aït Eurbah, près de Tassaft en Haute Kabylie.

L. B.

MÉDECINE DU TRAVAIL

Journée de sensibilisation de la Cnas

A l'initiative de la Caisse nationale d'assurance sociale, la maison de la culture de Tizi-Ouzou a abrité cette semaine, une journée d'information et de sensibilisation sur les risques professionnels et la santé au travail. Cette journée a été l'occasion pour plusieurs cadres de la Cnas, antenne de Tizi-Ouzou, d'aborder ce sujet.

Les participants ont notamment rappelé que l'amélioration des conditions de travail constitue une préoccupation pour les organismes internationaux chargés de promouvoir les conditions des travailleurs, en élaborant des textes et des chartes adoptées par la majorité des pays. L'Algérie, pour sa part, a consacré cette préoccupation en principe constitutionnel en adoptant plusieurs textes législatifs et réglementaires visant à garantir la sécurité et l'hygiène en milieu professionnel.

Les participants à cette journée de sensibilisation ont tenu à rappeler que la médecine du travail constitue une obligation pour tout organisme employeur. D'ailleurs, outre ses missions de gestion de la couverture sociale, la Cnas a pour tâche en matière de prévention des risques professionnels de définir les mesures et les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir la prévention des risques professionnels dans les entreprises. Celle-ci a souligné un autre intervenant, repose essentiellement sur les connaissances que l'on a du monde du travail, car il convient d'identifier les risques pour orienter l'action préventive et cela grâce à des visites menées par les contrôleurs de la Cnas auprès de l'ensemble des employeurs.

TAMDA

L'état des routes déploré

La population du village de Tamda est mécontente et pour cause, l'impraticabilité des différentes routes qui traversent cette localité. Tamda est un grand village situé à trente minutes du chef lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou et à mi-chemin entre Azazga et Fréha.

C'est dans cette région qu'est également situé un pôle universitaire important. Suite à des travaux d'assainissement, les routes de Tamda ont pratiquement été toutes défoncées. Après avoir attendu pendant de longs mois dans l'espoir de voir les travaux de réfections relancés, en vain, les citoyens, ont décidé d'interpeller les autorités à leurs manières.

Ils ont en effet décidé de barrer la RN 12 reliant Tizi-Ouzou à Azazga et à Bejaia au courant de la semaine écoulée. Ce qui n'a pas été sans résultat puisque les responsables du secteur des travaux publics au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ont réagi immédiatement en annonçant que les travaux de réfection des routes allaient être entamés sur place. Ceci, à la grande satisfaction de la population de Tamda qui a suspendu juste après leur action de protestation.

L. B.

IRAK

Dix morts dans des attentats contre des pèlerins à Bagdad

Au moins dix personnes ont été tuées et 30 autres blessées dans l'explosion de trois bombes visant des pèlerins chiites à Bagdad, selon des sources de sécurité. Les trois bombes qui ont frappé la capitale étaient dissimulées en bord de route. La plus meurtrière a fait au moins huit morts et 18 blessés dans le quartier de Our, au nord de Bagdad. "Nous avons reçu 8 corps et 18 blessés d'une explosion à Our", a indiqué une source d'un hôpital de Sadr City à Bagdad, selon l'AFP. Une source policière irakienne a confirmé ce bilan : "Huit personnes ont été tuées et 18 blessés après qu'un convoi de pèlerins ait été visé par une bombe dissimulée".

Une autre explosion dans le quartier de Machtal (est) a fait au moins 2 morts et huit blessés selon une autre source hospitalière. Selon un responsable du ministère de l'Intérieur, le bilan est de 3 morts et 8 blessés. La troisième explosion, dans le quartier de Zaafaraniya, a fait au moins 4 blessés, selon le ministère de l'Intérieur. Plus tôt dans la journée, au moins 18 personnes avaient été tuées et 48 blessées dans une série d'attentats à la bombe visant elles aussi des pèlerins chiites à Hilla et Latifiya, deux villes du sud de Bagdad.

PAKISTAN

Les Américains évacuent la base de Shamsi

Les Américains déployés sur la base aérienne de Shamsi, dans l'ouest du Pakistan, d'où partaient les drones utilisés contre les activistes islamistes locaux, ont commencé à plier bagage, rapporte l'agence Reuters. Les autorités pakistanaises leur ont ordonné de quitter les lieux après la mort accidentelle de 24 membres des forces gouvernementales dans un raid de l'Otan, le 26 novembre. Le personnel américain présent sur cette base du Baloutchistan a jusqu'au 11 décembre pour s'exécuter.

"Il y a un peu d'activité sur la base en raison de la date butoir fixée aux Américains. Ils déménagent certains équipements et rapatrient du personnel", a déclaré un militaire pakistanais ayant requis l'anonymat.

L'information a été confirmée de sources officielles à Washington et à Islamabad. "Nous ne ferons pas de commentaire au sujet de Shamsi, mais nous allons nous conformer à la demande pakistanaise", a, par ailleurs, déclaré un attaché de presse du Pentagone.

Les missions des drones de la CIA au Pakistan se sont multipliées après l'arrivée de Barack Obama à la Maison-Blanche et donnaient de bons résultats dans la traque des membres d'Al Qaïda et autres taliban, selon les autorités américaines.

Le Pakistan, qui faisait mine de s'y opposer tout en fournissant des renseignements de première importance, avait déjà menacé de faire évacuer Shamsi après la mort d'Oussama ben Laden, le 2 mai, dans un raid des forces spéciales américaines mené à son insu à une cinquantaine de kilomètres d'Islamabad.

Les Etats-Unis avaient alors limité l'activité de la base à des vols de reconnaissance, mais la "bavure" du 26 novembre a amené Islamabad à mettre ses menaces à exécution. Barack Obama a appelé dimanche son homologue Asif Ali Zardari pour lui présenter ses condoléances.

John McCain et Lindsey Graham, deux membres influents de la commission des Forces armées du Sénat américain, ont jugé lundi "le moment venu pour les Etats-Unis de revoir de fond en comble leurs relations avec le Pakistan".

"Plus précisément, toutes les alternatives concernant l'assistance économique et militaire doivent être envisagées (...)", disent-ils dans un communiqué.

LYBIE

Plusieurs centaines de migrants arrêtés

Le gouvernement libyen a annoncé lundi avoir intercepté plusieurs centaines de ressortissants africains qui avaient embarqué sur un bateau de pêche à destination de l'Italie.

Lors d'une conférence de presse, le ministre libyen de l'Intérieur, Faouzi Abd al All, a expliqué que cette intervention démontrait la volonté du nouveau gouvernement de Tripoli d'endiguer l'émigration clandestine vers l'Europe.

"Cela indique avec force au monde entier que la nouvelle Libye est entièrement différente", a dit Abd al All, rappelant que l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi exploitait cette question comme un moyen de "chantage" à l'égard des Etats occidentaux.

"Nous nous attaquerons désormais à ce problème d'une autre manière, a-t-il ajouté. Nous avons réussi à empêcher le départ de plus de 400 à 500 émigrants. Ils devaient se rendre en Italie."

Des journalistes, rapporte Reuters, ont pu constater que plusieurs centaines de personnes avaient été rassemblées sur les quais du port de Tripoli, assises en plein soleil à côté d'un bateau de pêche amarré.

Certains ont pu parler à Reuters. Ils ont dit avoir payé plus de 1.000 dollars chacun pour une traversée vers l'Europe.

Plusieurs ont dit croire que le capitaine du bateau n'avait aucune intention de les



conduire jusqu'en Italie et qu'il les avait remis directement aux autorités libyennes. Le navire a été arraisonné 45 minutes après avoir quitté la côte.

Plusieurs milliers de personnes installées dans la partie sub-saharienne de la

Libye ont quitté leur région pendant la guerre civile, faute de travail. Certaines avaient été prises pour cibles par des rebelles libyens qui les accusaient de combattre pour Mouammar Kadhafi.

Reuters

MOSCOU

Des milliers d'anti-Poutine dans la rue

Entre 5.000 et 10.000 personnes ont manifesté lundi soir à Moscou contre le Premier ministre Vladimir Poutine et son parti Russie unie, qui a remporté les législatives de dimanche au terme d'un scrutin marqué, selon les observateurs, par la fraude électorale. La police a mis fin au rassemblement, peut-être le plus grand de l'opposition depuis des années, en arrêtant certains manifestants.

Plusieurs centaines de personnes se sont dirigées à pied vers la Commission centrale des élections près du Kremlin, mais ont été stoppées par la police et emmenées dans des autobus. On ignorait dans l'immédiat combien de personnes avaient été interpellées.

Selon les estimations, 5.000 à 10.000 manifestants ont participé au rassemble-



ment, scandant "Russie sans Poutine" et accusant Russie unie de vol de suffrages.

Russie unie a obtenu près de 50% des suffrages, contre plus de 64% il y a quatre ans, selon des résultats provisoires. Un résultat dénoncé par l'opposition et des observateurs, qui évoquent des bourrages d'urnes et d'autres fraudes électorales. Concrètement, le recul de Russie unie ne devrait pas avoir de conséquences pour le Kremlin, mais il constitue un revers symbolique pour le parti au pouvoir. Le Parti communiste pointe, quant à lui, en deuxième position, avec près de 20% des voix. Seuls sept partis avaient été autorisés à présenter des candidats, les formations d'opposition les plus virulentes n'ayant pu s'inscrire pour le scrutin.

APS

PRÉSIDENTIELLE EN RD CONGO

Kabila devant Tshisekedi sur 68% des bureaux de vote

Le président sortant Joseph Kabila devance de près de 1,3 million de voix l'opposant Etienne Tshisekedi, révèlent des résultats partiels de la présidentielle du 28 novembre en RD Congo, portant sur 67,65% des bureaux de vote, donnés lundi soir par la Commission électorale (Céni). Kabila obtient 5.882.269 voix (46,4%) et Tshisekedi 4.591.000 voix (36,2%), loin devant les neuf autres candidats, selon les résultats provisoires de ce scrutin à un tour annoncés par le président de la Céni, le pasteur Daniel Mulunda. Les résultats complets doivent être donnés mardi, mais le pasteur Mulunda n'a pas exclu d'être contraint de donner encore des

résultats provisoires partiels ce jour-là. "Nous allons d'abord nous assurer que tous les procès-verbaux sont arrivés et que nous avons toutes les informations. Sinon, on ne pourra vous donner qu'un rapport partiel", a-t-il déclaré après avoir donné les chiffres du jour.

Le président Kabila est en tête dans 6 provinces (Bandundu, Katanga, Maniema, Province orientale, Nord et Sud Kivu) et Tshisekedi dans quatre autres (Bas Congo, Kasai Occidental et Oriental, et Kinshasa). Le président du Sénat et opposant Léon Kengo est en tête dans l'Equateur et recueille au total environ 4% des voix sur les 11 provinces, juste derrière l'ex-prési-

dent de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe, toujours 3e avec 7% des voix.

A Kinshasa (71,23% des bureaux de vote), Tshisekedi obtient 1.031.493 voix, contre 472.433 à Kabila. Le président sortant recueille 1.862.315 voix dans le Katanga (sud-est) (72,42% des bureaux) et Tshisekedi 189.054 voix, des chiffres inchangés par rapport à ceux donnés dimanche soir par la Céni. Les chiffres sont également les mêmes pour le Maniema et la Province orientale.

La Cour suprême doit annoncer le 17 décembre les résultats définitifs de cette présidentielle à tour unique.

APS

VICTOIRE DES ISLAMISTES AUX LEGISLATIVES

Le nouveau visage de l'Égypte

Les partis islamistes ont largement remporté la première phase des élections en Égypte. Avec plus de 65% des suffrages lors de la première partie des élections législatives en Égypte, les islamistes se sont massivement imposés.

Le bon score des islamistes aux législatives n'est pas vraiment une surprise. Le succès des Frères musulmans, qui étaient déjà de longue date dans le jeu politique égyptien, était attendu. Si l'on invoque la démocratie, on ne peut pas faire l'économie de cette légitimité électorale des islamistes. Leur faible score lors des précédentes élections n'était dû qu'aux entraves et à la répression mises en œuvre par le régime d'Hosni Moubarak à leur encontre. A force de chercher à les ostraciser, non seulement on n'a pas réussi à les éliminer, mais on a favorisé l'émergence de mouvements plus radicaux comme les salafistes. Ces élections se sont passées dans d'assez bonnes conditions, malgré la complexité du mode de scrutin, rapporte le journal *L'Express*. On assiste en tout cas à l'éclatement de la scène islamique. Même les Frères musulmans ont connu une scission avec un groupe de jeunes qui n'a pas suivi les consignes des aînés et formé son propre mouvement.

Il faut toutefois rappeler que le vote, qui a lieu en trois étapes, n'est pas terminé. Alexandrie et Fayoum, qui sont des bastions islamistes, ont déjà voté, tandis que la Haute Égypte qui compte plus de coptes que les régions qui ont déjà voté, n'a pas encore participé au scrutin. Mais il est clair que le résultat final ne changera que de façon marginale.

Le mouvement contestataire des jeunes libéraux, quant à lui, a subi un échec. Il n'a pas su s'imposer. Hormis la demande d'un report des élections, ils n'avaient pas de propositions concrètes suffisamment

fédératrices. Neuf mois après la chute de Moubarak, il fallait sortir du statu quo.

En ce qui concerne les salafistes, leur présence était de plus en plus visible en Égypte, mais ils n'investissaient pas le domaine politique. Leur terrain d'action était la sphère privée, les questions de mœurs et de morale. Pour eux, l'activité politique était même contraire à leurs principes puisqu'elle peut aboutir à diviser la "communauté des croyants". Les salafistes étaient, en outre, très légalistes vis-à-vis du régime, qui voyait en eux un moyen d'affaiblir les Frères musulmans. Moubarak a soutenu leur expansion, en leur octroyant, par exemple, six chaînes de télévision en 2006, ce que les Frères musulmans n'ont jamais obtenu.

En ce qui concerne les salafistes, leur message repose principalement sur la revendication d'une société vertueuse, appliquant un islam rigoriste. Ils n'ont pas un programme économique ou social très étoffé, hormis un engagement à rendre la finance conforme aux valeurs islamiques et le credo de l'autosuffisance alimentaire, domaine dans lequel l'Égypte est très vulnérable. Vis-à-vis du tourisme, l'une des principales ressources du pays, comme le mouvement n'est pas très structuré, il y a eu des prises de position contradictoires. Alors que certains salafistes s'en sont pris à des statues de l'époque pharaonique (donc ante-islamiques et païennes), d'autres ont fait des déclarations destinées à rassurer les touristes.

Coalition Frères musulmans-salafistes ?

Pas forcément. Cette option existe mais elle n'est pas la plus probable, au moins dans un premier temps. Les Frères musulmans s'appliquent à présenter une image libérale de leur mouvement, un peu sur le modèle turc. Ils veulent rassurer, tant en interne qu'à l'international et ils vont sans doute chercher plutôt à s'allier aux partis libéraux comme le Wafd, à se démarquer des salafistes.

C'est à moyen terme que les choses risquent de se compliquer. En effet, les

attentes des Égyptiens sont énormes et alors que les gens ont voté pour le changement et attendent des miracles, les difficultés économiques ne vont pas se résorber en quelques mois. La déception qui risque de survenir dans quelques années, voire quelques mois, va exposer les Frères au profit des salafistes. Les Frères musulmans pourraient alors être tentés de se lancer dans une surenchère rigoriste. Cela se traduirait indéniablement par un recul pour les droits de certaines catégories de la population, notamment les coptes et les femmes.

Cependant, de nombreuses interrogations subsistent. Ainsi, la "charte supra-constitutionnelle" qui prévoit de fait le maintien de l'Égypte sous la tutelle des militaires —et qui est à l'origine des violences de ces dernières semaines— est toujours en suspens. Dans la phase actuelle, on peut imaginer qu'il y a eu un arrangement avec l'armée pour que les Frères musulmans se retirent de la contestation dans la rue. Autre inconnue, la longévité et les prérogatives du Parlement. La rédaction d'une nouvelle Constitution amènera peut-être assez rapidement à de nouvelles élections.

Quel jeu de l'armée face à cette nouvelle donne ?

De nombreuses interrogations subsistent. Ainsi, la "charte constitutionnelle" qui prévoit le maintien de l'Égypte sous la tutelle des militaires —et qui est à l'origine des violences de ces dernières semaines— est toujours en suspens. Dans la phase actuelle, on peut imaginer qu'il y a eu un arrangement avec l'armée pour que les Frères musulmans se retirent de la contestation dans la rue. Autre inconnue, la longévité du Parlement. La rédaction d'une nouvelle Constitution amènera peut-



être assez rapidement à de nouvelles élections.

Les répercussions de ce vote sur la scène internationale

Je doute que des changements majeurs aient lieu en politique étrangère. L'armée, qui reste un pivot en Égypte, a probablement fait entendre aux islamistes qu'il n'était pas question de toucher aux relations avec les États-Unis et Israël. Et les Frères musulmans ont besoin des militaires pour maintenir l'ordre dans le pays. D'ailleurs, les Américains —moins frileux que les Européens— étaient depuis longtemps en contact avec ce mouvement. On peut anticiper un durcissement de ton vis-à-vis de l'État hébreu, mais pas de rupture.

En revanche, le succès des salafistes témoigne de la montée en puissance des pays du Golfe. Ceux-ci financent généreusement les salafistes, notamment par des fonds privés, tout comme les Frères musulmans d'ailleurs. Dans le cadre de la recomposition politique en cours au Maghreb et au Proche-Orient, les pays du Golfe marquent des points, au détriment de l'Iran, d'autant que l'Europe et les États-Unis, fort occupés par leurs difficultés économiques, n'ont pas beaucoup de moyens à consacrer à leur coopération avec cette région.

R. I.

PERCÉE DES SALAFISTES EN ÉGYPTÉ

Une menace pour Israël

Le succès électoral des islamistes en Égypte suscite l'inquiétude des Israéliens. Les scores importants remportés aux législatives partielles par les Frères musulmans et les salafistes font à présent ouvertement craindre par Israël l'installation au Caire d'un gouvernement hostile, susceptible de remettre en cause le traité de paix en vigueur depuis 1978 entre les deux pays. Dans les scénarios les plus pessimistes, l'arrivée des islamistes à la tête de l'Égypte pourrait déboucher sur un bouleversement stratégique de la même ampleur que la chute du chah d'Iran en 1979, qui avait transformé un allié régional d'Israël en l'un de ses plus farouches ennemis.

Les Frères musulmans n'ont jusqu'à présent pas publiquement remis en cause le traité de paix avec Israël. Les salafistes sont restés silencieux sur la question.

Mais que ce soit à Gaza, territoire contigu aux deux pays et dirigé par le Hamas, branche palestinienne des Frères musulmans, ou dans le Sinaï, dont le contrôle échappe de plus en plus aux auto-

rités du Caire et où le gazoduc qui alimente Israël a été saboté neuf fois depuis le début de l'année, les Israéliens envisagent de plus en plus sérieusement la perte de leur partenariat stratégique avec l'Égypte, rapporte le quotidien *Le Figaro*. «*Nous espérons que tout futur gouvernement en Égypte reconnaîtra l'importance de conserver le traité de paix avec Israël*», a déclaré dimanche Benjamin Nétanyahou. Le ministre de la Défense, Ehoud Barak, a souligné samedi que le «*processus d'islamisation dans les pays arabes est très pré-occupant*».

Laisser le temps à l'Égypte

En août dernier, la mort de cinq gardes-frontières égyptiens tués par erreur par l'armée israélienne dans le Sinaï avait ouvert une crise diplomatique entre les deux pays, malgré les excuses officielles israéliennes. Une foule de manifestants avait mis à sac, en septembre, l'ambassade israélienne au Caire, témoignant à la fois de l'hostilité de l'opinion égyptienne à la politique de coopération avec Israël comme du peu



d'empressement des militaires à la calmer.

«*Nous n'avons pas perdu l'Égypte*», a cependant temporisé l'ancien ambassadeur israélien au Caire, Yitzhak Levanon, qui avait dû quitter précipitamment le pays. «*Nous avons de bonnes relations avec la tête de l'État, et elles continuent. Nous n'en n'avons aucune avec la rue, les intellectuels et les médias. Il faut regarder la situation dans son ensemble : l'Égypte est en plein bouleversement et nous devons lui laisser du temps pour se rétablir, et seulement après décider si nous avons gagné ou perdu*», a-t-il déclaré dans une récente interview au quotidien israélien

Yedioth Ahronoth.

Risque d'isolement

Mais après la détérioration de ses relations avec la Turquie depuis l'arraisonnement sanglant de la flottille pour Gaza en 2010, et alors que la Jordanie, autre allié régional, apparaît comme de plus en plus fragilisée par la contestation intérieure, Israël voit la montée des islamistes en Égypte comme une nouvelle menace, risquant de l'isoler encore un peu plus dans une région en pleine effervescence. Et un argument supplémentaire pour ne faire aucune concession aux Palestiniens.

«*Le printemps arabe ne fait pas avancer, mais régresser le Moyen-Orient*», a déclaré Benjamin Nétanyahou la semaine dernière devant la Knesset, soulignant que ses prédictions de voir le printemps arabe se transformer en «*une vague islamique, antilibérale, anti-occidentale, anti-israélienne et antidémocratique*» s'étaient réalisées.

Synthèse S. H.

LA MÉSOThÉRAPIE

Une médecine esthétique tout en douceur

La mésothérapie est considérée comme une alternative aux traitements conventionnels. C'est une technique inventée en 1952 par Michel Pistor, un médecin français. Les pathologies traitées par cette technique sont essentiellement rhumatologiques. Les produits utilisés sont des médicaments (anti-inflammatoire non stéroïdiens, décontractants, vasodilatateurs... mais jamais de cortisone) ou des produits homéopathiques.



que non évaluée. La direction générale de la santé a passé en décembre 2008 une convention d'étude avec l'INSERM pour en évaluer l'intérêt. Elle est pratiquée exclusivement par des médecins et est enseignée en Facultés de médecine. Ainsi, cette médecine consiste à administrer, sur ou dans la peau, des substances en très faible quantité, en regard de la zone à traiter, ce qui permet d'avoir un maximum d'efficacité. «Peu, rarement au bon endroit», disait le Dr. Pistor.

Les injections se font en technique manuelle ou à l'aide d'un injecteur électronique spécifique, avec du matériel à usage unique. Ce traitement est proposé après un examen médical. Il peut nécessiter plusieurs séances, selon les pathologies et leur évolution.

C'est une technique non douloureuse, simple qui permet d'avoir une meilleure tolérance aux médicaments du fait des micro-doses utilisées et de leur non-diffusion dans le corps. Elle a une action rapide, efficace et durable.

significative en 2004, avec la validation d'un diplôme inter-universitaire de mésothérapie. En France, elle fait maintenant partie de la classification commune des actes médicaux mais elle n'est pas encore tarifée. C'est également une technique invasive puisque

consistant en une série d'injections intra-dermiques. De nombreuses précautions sont donc prises pour éviter toute infection virale ou bactérienne (port de gants, de masque et utilisation de matériel à usage unique stérile). La mésothérapie est une pratique empiri-

PROGRÈS DE LA COSMÉTIQUE

A chaque âge son antiride

La première ride, c'est comme le premier cheveu blanc, ça fait sourire... mais au fond on aimerait tous pouvoir conserver un visage lisse le plus longtemps possible. Malheureusement, il n'existe pas encore de solution miracle pour se préserver de l'apparition des rides. En revanche, les progrès de la cosmétique peuvent nous donner un sérieux coup de main pour conserver une peau en bonne santé et afficher un teint de jeune fille !

A 30 ans

La peau est ferme et souple et on ne parle pas encore vraiment de rides. Pourtant, le visage accuse parfois le manque de sommeil, comme s'il «récupérait» moins bien. Fini, donc, le teint de rose après une nuit blanche ou un peu trop arrosée...

Ici et là, on commence également à voir ridules et autres petits sillons se dessiner, notamment autour des yeux ou encore au niveau du front. Ce sont les prémices de ce qu'on appelle les rides d'expression.

Que faire ?

Si le vieillissement de la peau est un phénomène naturel inéluctable, il est en revanche possible de protéger son épiderme des agressions extérieures afin de retarder ce processus.

L'ordonnance cosméto : des antioxydants et un indice solaire pour préserver au maximum son capital jeunesse. On cherche donc de la vitamine C ou E dans les ingrédients cosmétiques (ce sont les antioxydants les plus fréquemment utilisés) et un IPS de 15 minimum dès que l'on s'expose au soleil.

Les antioxydants vont permettre de «détoxifier» la peau : ils vont surtout l'aider à neutraliser les radicaux libres qui agressent chaque jour ses cellules via le tabac, le stress, la pollution,

ou encore une alimentation déséquilibrée... L'écran solaire, lui, va protéger l'épiderme des rayons du soleil, premier responsable du vieillissement cutané.

A partir de 40 ans :

La peau est déjà moins tonique. Les échanges entre les cellules — et donc leur renouvellement — se font moins bien. Conséquence : la peau paraît plus terne, le visage parfois fatigué et les rides d'expression se creusent.

La région du regard est souvent la première touchée, et c'est elle qui trahit les coups de fatigue mais aussi les signes du temps qui passe. Cernes, poches, pattes d'oie marquées... sont parfois aussi accentuées par des paupières très légèrement tombantes, signe que la peau perd de son élasticité.

Que faire ?

Apporter de l'oxygène à la peau pour l'«aérer» et lui donner un coup d'éclat, mais aussi agir en profondeur pour stimuler le renouvellement cellulaire et tonifier l'épiderme.

L'ordonnance cosméto : au choix des acides de fruits, de la vitamine A acide, du rétinol... Leur effet desquamant va éliminer en surface les cellules mortes qui ternissent le teint et révéler un épiderme plus lisse, mais surtout plus lumineux. Leur action plus profonde va ensuite stimuler les échanges cellulaires pour favoriser la production de nouvelles cellules.

Toutefois, les acides de fruits ou la vitamine A acide augmentent la sensibilité cutanée au soleil et peuvent avoir un effet légèrement irritant. Mieux vaut donc les appliquer durant l'hiver, quand le rayonnement solaire est moindre, et utiliser une crème solaire en cas d'exposition, ainsi que durant les mois d'été

pour protéger sa peau des dangers du soleil.

Passé la cinquantaine :

La peau perd de sa densité et se défend moins bien contre les agressions du quotidien. En cause : un métabolisme cellulaire qui ralentit et la diminution du taux d'hormones qui provoque une légère atrophie des tissus.

On déplore alors souvent un ovale du visage moins net, des joues qui se creusent, et une peau qui, froissée sous l'effet des contractions musculaires (ride du lion, sillon naso-génien, contour de la bouche...), peine à se détendre.

Que faire ?

Regonfler la peau en eau pour lui rendre son aspect bombé et agir en profondeur pour stimuler la production de collagène et ainsi redensifier l'épiderme.

L'ordonnance cosméto : des peptides pour rétablir un taux hydrique satisfaisant. Indispensables dans les fonctions réparatrices de l'épiderme, les peptides commandent la régénération de la peau. Ils renforcent ainsi sa barrière de protection et favorisent l'augmentation de l'épaisseur du derme.

Des soins plus profonds sont également bienvenus pour stimuler la production de collagène (un composé naturel majeur de la peau, essentiel au maintien de sa texture et de sa souplesse), et ainsi raffermir l'épiderme. Au programme : un peeling plus ou moins léger à faire chez son dermatologue, qui permet, en prime, un vrai coup d'éclat fraîcheur !

Sylvie Charbonnier

Consultant expert : Docteur Gérard Rivalier, membre de l'Association française de médecine esthétique.

Que soigne-t-on avec la mésothérapie ?

La liste suivante est bien sûr non exhaustive.

Mésodouleur :

- Toutes les personnes ayant des pathologies douloureuses, surtout résistantes aux traitements classiques: arthrose, rhumatisme, canal carpien, lumbago, sciatique, torticolis.
- Les troubles douloureux après traitement chirurgical. Règles douloureuses, maux de ventre, migraines, névralgie, fibrose...
Elle est une aide dans la prise en charge de la fibromyalgie

Mésosport :

- Tendinites diverses, entorses, claquages musculaires, contractures...

Mésostress :

- Anxiété, Dépression, troubles du sommeil, spasmodie, préparation aux examens

Mésosthétique :

- Cellulite, mésodissolution, traitement des rides, cicatrices, vergetures, varicosités, chute de cheveux...

Mésopiété :

- Presbytie

Mésolift :

- Prévention et traitement du vieillissement cutané

Mésopoids :

Aide à la prise en charge des personnes en surpoids ou ayant un syndrome métabolique, ou un «gros ventre», associée à une éducation alimentaire

Mésodraîne :

Jambes lourdes ou douloureuses, varices, œdèmes

Mésovaccination :

Diminution de la dose de vaccin utilisé, mésostimulation

Mésogrossesse :

Mal de dos, pathologie veineuse des jambes, prévention des vergetures et des varicosités

Autres : Les infections récidivantes (sinusites, rhinites, cystites). Acouphènes, vertiges, zona, ...

Mésolift : quels effets sur le visage ?

La médecine esthétique utilise de toutes les ruses pour éviter que le temps ne marque trop notre visage. Parmi les traitements proposés : le mésolift, de la mésothérapie appliquée sur le front, les joues, le menton... pour raffermir la peau.

Il s'agit d'une série de petites injections. Les aiguilles utilisées par le médecin sont très fines, mais ce n'est pas totalement indolore. On peut vous prescrire une crème anesthésiante à étaler sur la peau du visage et du cou, une heure et demie avant la consultation. Grâce à cet anesthésiant local, l'intervention devient quasiment indolore.

La séance dure environ quinze minutes. Le but est de «napper» les zones à traiter — le visage, le cou ou le décolleté — de produits. Ces injections peuvent se faire de manière «classique» avec une petite seringue munie d'une minuscule aiguille. Certains médecins utilisent un pistolet spécialement adapté à la mésothérapie.

En pratique :

En fonction de la zone à traiter, le médecin peut réaliser ces injections sur des parties plus ou moins limitées du visage (joues et front, ou joues et menton). Le médecin peut effectuer une trentaine d'injections sur la moitié gauche du visage, puis ensuite autant de l'autre côté.

A noter :

Assurez-vous que le médecin ouvre les produits utilisés en votre présence. C'est toujours une bonne pratique en médecine esthétique...

DOCTEUR SALAH RAMDANI* AU MIDI LIBRE

«La mésothérapie s'inscrit dans la médecine esthétique»

La mésothérapie en général, et la mésolift en particulier, est une technique qui fait ses premiers pas en Algérie. On compte près de 2.000 médecins mésothérapeutes installés à travers le territoire national. Le docteur Salah Ramdani en fait partie. Écoutons-le dans cet entretien qu'il nous a accordé.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Vous êtes mésothérapeute, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est cette technique ?

Dr Salah Ramdani : La mésothérapie se définit comme étant une médecine médicamenteuse et une médecine douce. Elle n'est ni tout à fait douce, ni tout à fait agressive. Elle est entre les deux, d'où le terme mésothérapie.

Quel est son intérêt ?

Comme disait le père de cette médecine, le Dr Pistor, médecin généraliste, en 1952 : «Injectez peu, là où il faut.» Donc l'intérêt de la mésothérapie est l'utilisation d'une dose minimale de traitement.

Quelles sont les maladies traitées avec cette médecine ?

On l'utilise surtout dans le cas des problèmes d'arthrose, des varices, la méso-vaccination, etc et cela donne de très bons résultats.

En quoi consiste la méso-vaccination ?

Pour ce qui concerne la méso-vaccination, on utilise des vaccins pour stimuler l'immunité ou bien pour traiter des rhinites allergiques avec très peu de médicament. On excite le corps afin qu'il fabrique ses propres anti-corps. Actuellement, les choses ont beaucoup évolué et la mésothérapie rentre dans la médecine esthétique.

La mésothérapie s'introduit dans les soins esthétiques, appelés méso-lift; c'est quoi cette technique ?

Elle consiste à rajouter le visage, combler les rides, prévenir le vieillissement...

Ce sont les médecins mésothérapeutes qui ont révolutionné cette méso-esthétique d'où le terme méso-lift. Ces spécialistes dans le domaine utilisent des produits à base de vitamines, d'oligoéléments, d'acides aminés, d'acide hyaluronique... Ils ne sont pas dangereux, on les injecte au niveau du visage sur la partie à traiter. Actuellement on traite aussi la



lipolyse qui consiste à faire dissoudre les graisses.

Vous voulez dire la liposuction ?

Non, la liposuction c'est plutôt une technique chirurgicale. Par contre, dans le cas de la lipolyse, ce sont des médicaments non dangereux qu'on injecte pour faire dissoudre les cellules graisseuses. On l'applique sur les personnes qui ont de la graisse au niveau du ventre, des hanches pour traiter la cellulite.

Cette médecine est-elle reconnue par l'OMS à l'instar de la médecine conventionnelle ?

Écoutez, on appelle ça les médecines alternatives, c'est-à-dire parallèles, comme l'acupuncture, l'ostéopathie. Elles donnent de très bons résultats mais sur le plan scientifique, elles ne sont probablement pas reconnues comme une médecine à part entière. Il n'y a pas eu beaucoup de recherche dans cette

thérapie, car généralement ce sont les laboratoires qui doivent financer les recherches, donc ils n'ont pas trouvé une obligation à réaliser des recherches sur cette pratique, puis-

que les doses injectées sont minimes.

Est-ce une médecine assez répandue ?

En France, par exemple, il y a 2.000 mésothérapeutes, le même nombre qu'en Algérie. Il y a des patients qui ont choisi cette médecine comme d'autres choisissent l'acupuncture, car ils savent que c'est efficace.

Ce qu'il faut savoir c'est que lorsque l'OMS intervient c'est pour parler d'un nouveau traitement non encore expérimenté. Or les médicaments utilisés dans la mésothérapie sont déjà connus dans la communauté scientifique et nous nous n'avons rien inventé. Par ailleurs, ce qu'il faut surtout savoir c'est que ce ne sont pas des corticoïdes que nous utilisons mais des médicaments qui ne sont pas dangereux et en toute petite quantité là où il faut.

Vous avez présenté dernièrement une communication dans le cadre de la mésothérapie ayant pour thème «Le self générique»; pouvez-vous nous

dire de quoi relève cette technique ?

Eh bien, c'est une nouvelle technique que je viens d'introduire en Algérie. «Self générique» veut dire «auto-générique»; c'est une technique non médicamenteuse, elle consiste uniquement à prélever le sang de la personne à guérir. Une fois prélevé, le sang est bien entendu traité, puis on prélève les plaquettes qui ont des vertus connues, on les réactive et on les injecte au niveau des rides, ce qui régènera les tissus.

Cette technique a-t-elle des effets secondaires ou une contre-indication quelconque ?

Elle est sans effets secondaires. La seule contre-indication est qu'on ne peut avoir recours à cette méthode dans le cas d'un cancer de la peau ou du sang.

O. A. A.

*Docteur Salah Ramdani Médecin généraliste et mésothérapeute. Membre adhérent de la Société algérienne de médecine esthétique (Sama), membre adhérent de l'Association française de la médecine esthétique (AFME).

NUITS DE LA SAOURA À BENI-ABBÈS Participation brésilienne

Des artistes brésiliens sont attendus à Béni-Abbès, dans la wilaya de Béchar, pour prendre part à la 6e édition du festival musical international les "Nuits de la Saoura" (27 décembre- 1er janvier 2012), a-t-on appris auprès des organisateurs. La participation brésilienne, pour la première fois à ce festival, donnera une nouvelle dimension à cette manifestation où est prévue aussi la participation de plusieurs autres artistes et musiciens d'Algérie et de France, a-t-on précisé. Le programme du festival prévoit le déroulement de quatre grands concerts de musique sur la grande dune de Béni-Abbes, choisie par les organisateurs pour être le théâtre de ces concerts, et ce comme signe d'attachement à la nature et à la beauté du désert, a-t-on souligné. En plus des troupes locales "Es-Sed", "Gnawa El Waha", "Palm Tree", des ensembles de fusion musicale à l'exemple de "Jamenco" duo de guitare flamenco et Diwane de Béni-Abbès, animeront ces concerts. La troupe de l'artiste musicien Brésilien Paulo Da Luz, clôturera ces concerts qui seront donnés en soirée, avec au programme également l'artiste Français Nais. D'autres activités artistiques, notamment des ateliers de musique et chants pour enfants animés par des musiciens de divers horizons, sont également prévues durant toute la durée du festival. La cérémonie d'ouverture sera marquée par un grand défilé des participants, à leur tête plusieurs groupes folkloriques de la région, notamment celui du "Baroud" de Béni-Abbès. Ce festival musical international, soutenu par la daïra de Béni-Abbès, s'est imposé au fil du temps comme l'un des plus importants rendez-vous culturels et artistiques de la wilaya de Béchar, de même qu'il constitue un outil efficace de développement des activités touristiques dans cette région. Lancé depuis 2003 dans cette ville située à 264 km au sud de Béchar, ce festival est organisé par l'association culturelle locale "El Hilal" et celle des "Nuits Médis" de la ville de Marseille (France).

BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE À TISSEMSILT

Le grand rush

La bibliothèque ambulante, dont a bénéficié la wilaya de Tissemsilt dans le cadre du festival "Lire en fête", a enregistré une grande affluence de la part des enfants scolarisés et férus de la lecture. Ce bibliobus, qui a sillonné les différentes zones rurales de la wilaya dans le cadre des efforts du ministère de la Culture visant à consacrer une culture de la lecture, a permis de faire lire plus de 5.000 ouvrages scientifiques, littéraires et d'enfants, selon le directeur locale de la Culture, Mohamed Dahel. Cette direction entend, en outre, étendre ce moyen de culture et de connaissance aux les établissements de formation pour permette aux stagiaires de s'abreuver d'ouvrages notamment ceux traitant de leurs spécialités, a-t-il ajouté. La manifestation "Lire en fête" a été marquée par des activités culturelles variées dont des spectacles récréatifs et des représentations théâtrales pour enfants, ainsi que des expositions de livres à la maison de la culture Mouloud Kacem Naït Belkacem et la bibliothèque publique du chef-lieu de wilaya. Dans le sillage de cette manifestation, plusieurs visites touristiques à des sites archéologiques et historiques ont été organisées au profit des élèves du primaire. La Direction de la culture a entamé récemment la distribution de 13.000 livres aux bibliothèques communales des localités de Beni Lahcen, Sidi Abed, Ouled Bessam, Khemisti, Layoune et Ammari. Cette opération, inscrite dans le cadre de l'encouragement de la lecture dans la wilaya de Tissemsilt, a été dotée d'un quota de 45.000 livres octroyés par le ministère de tutelle.

APS

EDITAFRICA : UN PORTAIL CONSACRÉ À L'ÉDITION

Le livre africain s'ouvre au monde

Le livre africain vient de se doter d'un nouveau site internet qui traite de différents thèmes relevant du livre dans le Continent noir, notamment son édition et les divers problèmes auquel il fait face.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Surnommé « EditAfrica », ce site est un work in progress, laboratoire d'idées et de recherches universitaires sur l'édition menées depuis 2007 entre le Cameroun et la France. Le projet est né de la volonté de diffuser les réflexions et l'information sur l'édition en Afrique.

Le portail héberge régulièrement de nouveaux articles consacrés à l'édition en Afrique, ainsi que des entretiens avec des professionnels du livre.

Il a pour objectif d'être un réseau et une passerelle de renseignement, liens et contacts sur l'édition en Afrique à l'attention des professionnels du livre, de la communauté universitaire (et notamment des laboratoires liés à la sociocritique et la sociologie de la littérature), et plus largement du grand public.

EditAfrica donne des informations permanentes sur l'actualité du livre en Afrique ainsi qu'une fenêtre consacré à une revue de presse mensuelle. EditAfrica est constitué de quatre axes : l'actualité (news et revue de presse mensuelle), les publications un «laboratoire» d'articles et de dossiers thématiques, la base de donnée (annuaires et catalogues d'éditeurs), les liens (sites ressources pour l'information sur le livre en Afrique et projets éditoriaux).

L'éditorial est libre, c'est à dire que ce

qui est publié n'engage que la rédaction d'EditAfrica.

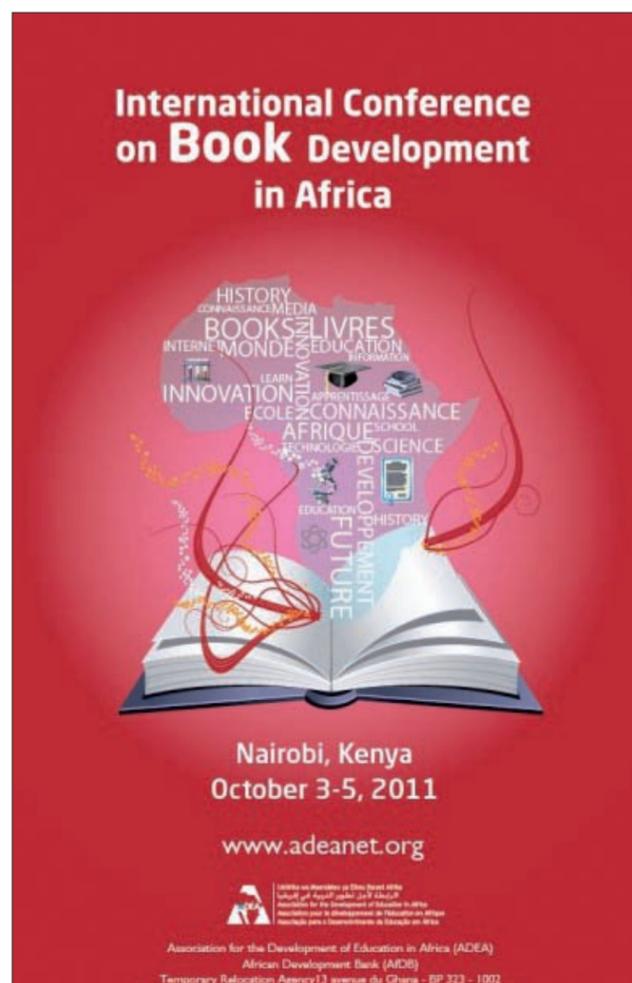
Dans un principe de partage, de «mutualisation de connaissances», le site est ouvert à toute proposition de publication, d'hébergement d'articles ou contribution aux réflexions sur «l'édition et les problèmes du livre en Afrique».

Quant à l'interactivité du site, au bas de chaque page, se situe un espace consacré aux commentaires : réactions, critiques, «coups de gueule» ; il s'agit avant tout de faire vivre ce site comme un espace de partage et d'échanges.

Réseaux, passerelles de renseignements, liens et contacts sur l'édition en Afrique à l'attention des professionnels du livre, de la communauté universitaire et plus largement du grand public, voici autant de motivations derrière le projet EditAfrica. Parce que l'édition est bel et bien vivante en Afrique et parce que l'on n'en rendra jamais assez compte, la toile EditAfrica est grande ouverte aux éditeurs africains. Espérons que ce site pourra ouvrir une brèche pour les débats et cri-

tiques mais surtout de solution pour le livre en Afrique car à ce jour les problèmes de l'édition, de la diffusion et de la distribution en Afrique n'ont pas encore trouvé leur sauveur. Et nous restons suspendu à cette fameuse question : où va le livre en Afrique ?

K. H.



CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

L'image au service de l'engagement

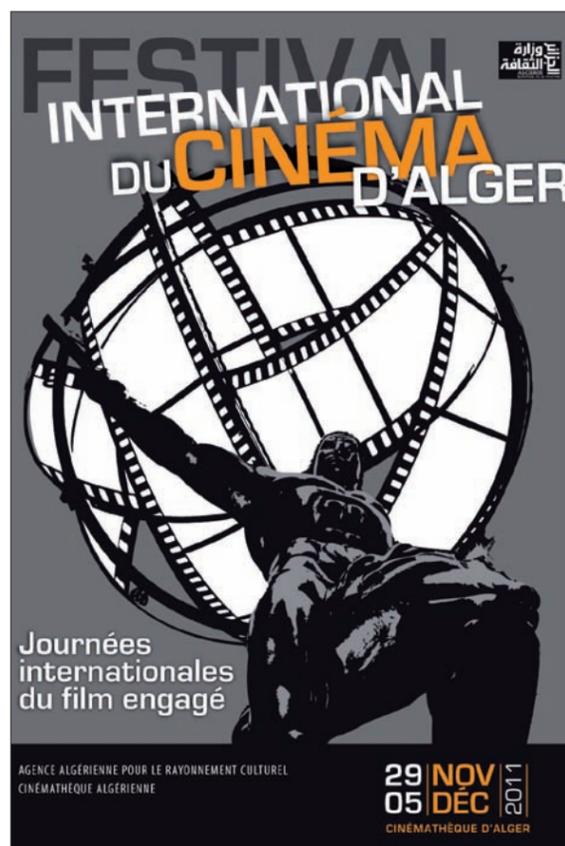
PAR LOTFI SID

Le film *Poussière de vie*, du réalisateur Rachid Bouchareb, a clôturé hier le Festival international du cinéma d'Alger, faisant partie des Journées du film engagé, organisées à la Cinémathèque d'Alger.

Ce film aborde la guerre du Vietnam durant laquelle plusieurs événements ont surgi, en l'occurrence 20.000 enfants nés des mariages américano-vietnamiens ont été abandonnés et des personnes jetées dans des camps vietnamiens après le retrait des forces américaines. *Poussière de vie* relate l'histoire de l'enfant appelé « Sun », fils d'un soldat noir américain et d'une vietnamienne. Placé dans un camp de redressement où il subit les pires sévices, il est traité comme un esclave par les soldats.

« Sun » fait la connaissance de Bob qui lui apprend comment faire face aux revers de la vie. Pour rappel, cette co-production cinématographique (Algérie-France-Hong Kong) réalisée en 1995 est une adaptation du roman d'un journaliste et écrivain vietnamien, l'une des victimes du camp qui ont fui vers la France dans les embarcations de la mort. Le film a été proposé en 1998 pour l'Oscar du meilleur film étranger.

Au cours du festival, dix-huit films, longs et courts métrages, ont été projetés à la Cinémathèque d'Alger dont *De Gaulle*



et la bombe de Larbi Benchiha, *Persona non grata* de l'Américain Oliver Stone,

de
prochaine ».

Namibia du réalisateur américain Charles Burnett, *Ecuador* du réalisateur suisse Jacques Sarasin et *Territoire perdu* du Belge Pierre-Yves Vandeweerdt. Par ailleurs, un regard particulier a été accordé à la Palestine à travers deux focus sur le cinéma palestinien au féminin avec une dizaine de courts métrages réalisés par des Palestiniennes abordant différents genres d'engagement, outre celui relatif à la politique. En marge des séances de projection, maintes rencontres avec la presse ont été organisées en présence de différents réalisateurs, à savoir Rama Mari, Jacques Sarasin, Larbi Benchiha, Philippe Diaz...

A ce propos, la commissaire du festival, Zahira Yahi, a déclaré à la presse : « Cette première manifestation extrêmement importante a été saluée par l'assistance tout comme par les participants », ajoutant que l'évènement sera plus porteur en lui conférant un cachet international à partir

l'année
L. S.



ACCUSÉ levez-vous !



VOL À L'ÉTALAGE

Des voleurs d'une inégalable gentillesse

Zoubir était en train de mettre un peu d'ordre dans sa boutique de téléphones mobiles qu'il n'avait ouverte que depuis une minute lorsqu'il vit entrer un jeune homme d'une trentaine d'années. Un jeune homme élégamment habillé, bien coiffé et portant des chaussures si bien cirées qu'on aurait pu les utiliser comme miroirs.

PAR KAMEL AZIOUALI

Zoubir se sentit comblé et se dit que la journée commençait bien.

- Bonjour, mon frère, fit le client avec une gentillesse difficilement égalable.

- Bonjour. A votre service !

- Voilà je voudrais acheter un portable à deux puces... mais il y a un petit problème.

- Nous sommes là pour lui trouver une solution dans la mesure du possible, mon frère. De quoi s'agit-il ?

- Voilà, ce portable est pour mon frère mais il ne peut pas se déplacer...

- Ah ! fit Zoubir sur le ton du soupçon.

Ce type-là, se dit-il, devait lui réserver quelque chose de mauvais.

- Et où est-il votre frère ?

- Dans la voiture... Là-bas à l'intérieur de cette Renault Campus. Il a eu un accident de la circulation alors il est dans du plâtre et avec des béquilles. Dans l'accident qu'il a eu son portable s'est cassé !

- Slamat rassou ! (Heureusement qu'il s'en est sorti)

- Si vous pouviez vous déplacer jusqu'à la voiture avec les modèles de portables à deux puces que vous avez, vous lui rendriez un grand service.

Zoubir prit quatre téléphones mobiles de l'intérieur de la vitrine présentoir qui lui servait également de comptoir et décida de suivre le jeune homme tout en se tenant sur ses gardes. On lui avait dit que les voleurs, depuis quelque temps avaient changé de look. Ils étaient toujours bien rasés, bien coiffés et portant des tenues vestimentaires impeccables qui feraient rougir les hommes d'affaires les plus méticuleux de Wall Street.

Avant de s'avancer vers la portière arrière à travers laquelle il comptait montrer les quatre téléphones à son hypothétique client matinal, il prit la peine de bien mémoriser la plaque d'immatriculation. En cas de mauvais coup, il pourrait toujours communiquer le numéro à la police.



Mais dès qu'il se fut approché de la portière il put voir que l'homme avait le bras droit enveloppé dans du plâtre. Il se dit alors qu'il s'était trompé et qu'il avait vraiment affaire à un homme qui ne pouvait pas bouger. L'accidenté leva sur Zoubir un regard que celui-ci trouva empreint d'une incommensurable gentillesse et lui dit :

- Mon frère... montre-moi uniquement les deux mobiles noirs... le rouge et le blanc, tu peux les emmener. Ah ! Je prends celui avec les touches chromées ! Il est exactement le même que celui que j'ai perdu dans mon accident... Approche le de mes yeux parce que je ne peux pas bouger mon buste... C'est exactement le même ! Je le prends...Eh ! Salah !

- Oui, Djilali ? répondit l'autre client.

- Paie-le et on s'en va... J'ai toujours mal et il me tarde de revoir le médecin. Il a dit que je n'aurais plus de douleurs au bout d'une semaine mais j'ai toujours mal après trois semaines... Ah ! Vraiment, je suis inquiet. ! Ah ! Salah ! N'oublie pas d'acheter un chargeur...

- D'accord.

Zoubir retourna à sa boutique tout en se disant qu'il avait eu tort d'avoir douté des deux jeunes clients. C'étaient finalement de braves types. Si tous les Algériens étaient comme eux, le pays serait tranquille ! Le jeune client s'approcha du

comptoir et sortit de la poche intérieure de sa veste une liasse de billets de banque. Au moment où il allait payer, il entendit son frère l'appeler de nouveau de la voiture. Il rangea alors les billets et ressortit de la boutique en marmonnant : « *Qu'est-ce qu'il me veut encore ?* »

Zoubir vit les deux frères discuter entre eux puis à un moment donné celui qui était dans la voiture lui tendit des billets de banque que l'autre refusa. Il sourit en se disant qu'il avait affaire à deux frères exceptionnels. Celui qui était dans la voiture ne voulait pas que son frère paie le téléphone à sa place et l'autre ne l'écoutait pas, voulant à tout prix offrir un cadeau à son frère. Et quel cadeau ! Le téléphone coûtait 17.000 DA... ! Quel amour fraternel ! Le jeune homme rentra dans la boutique et lança :

- Mon frère veut un second portable... pour sa femme...

- Hein ? Un second portable ? s'étonna Zoubir.

- Je suis comblé aujourd'hui ! D'habitude, de ce type de portable, j'en vends un tous les deux mois... Et là en quelques minutes... j'en vends deux... C'est une très bonne journée qui commence. Dieu merci !

Zoubir prit d'une armoire un second téléphone et son client ressortit sa liasse de billets et son frère resté dans la voiture

l'appela derechef. Là, il émit un soupir de lassitude et se mit à réfléchir à haute voix.

- Oh ! Qu'est-ce qu'il veut encore ? Il va me rendre fou... Cet accident a fait de lui un vrai bébé... Il ne manque plus que je lui donne le biberon !

- Oh ! ça ne fait rien, mon frère ! Vous êtes son frère et entre frères, nous nous entraînons n'est-ce pas ? Et puis vous vous aimez... Je l'ai vu quand il a sorti une liasse de billets que vous avez refusé de prendre... moi, j'ai des frères mais nous sommes comme chat et souris ! Bon...il va s'impatienter, allez voir ce qu'il veut...

- Oui... oui, j'y vais ...

Le jeune homme s'approcha de son frère, et Zoubir le vit échanger avec lui quelques mots pour revenir...

- S'il vous plaît, vous n'auriez pas un peu d'eau ? Je lui aurais bien acheté une bouteille d'eau minérale mais dans les parages il n'y a ni café ni épicerie...

- De l'eau ? Oh ! Mais il n'y a pas de problème...J'ai toujours une bouteille d'eau minérale dans mon arrière-boutique.

Zoubir entra dans l'arrière-boutique pour chercher la bouteille d'eau en question et quand il revint, il vit le client entrer dans la voiture qui démarra aussitôt. Il eut le temps de constater qu'il n'y avait personne à l'arrière. Autrement dit, c'était l'accidenté qui conduisait ! Mais qu'est-ce qui leur avait pris de s'en aller comme ça si vite ? se demanda-t-il bêtement avant de réaliser que les deux portables qui se trouvaient sur le comptoir avaient disparu ! Il se donna une tape sur le front ! Il s'était fait avoir ! Il pensait avoir affaire à deux frères tout ce qu'il y a de plus gentils mais en réalité il avait affaire à deux escrocs, fins comédiens ! Il pensait avoir vendu en quelques minutes deux articles pour un montant de 34.000 DA. Finalement ce fut lui qui but le contenu de la petite bouteille d'eau minérale pour se remettre de son choc matinal. Après quoi il se rendit au poste de police le plus proche pour déposer plainte. Après une enquête de plusieurs jours, les deux voleurs furent arrêtés et il s'était avéré que la voiture ne leur appartenait pas. C'était un véhicule de location. Zoubir apprit alors que la mode, en matière de délinquance, ces derniers temps consiste à louer des voitures que l'on utilise à des fins criminelles.

Les deux faux frères avaient été jugés il y a quelques jours par le tribunal de Boumerdès qui les a condamnés à dix-huit mois de prison.

Quant à Zoubir, il a appris à se méfier de l'excès de gentillesse des gens.

Et chaque fois qu'il voit des frères qui s'entendent bien, il se dit que ce ne sont peut-être pas des frères mais un gang organisé préparant un mauvais coup.

K. A.

FOOTBALL, CHAMPIONNATE DE LIGUE 1

Course très serrée pour le titre honorifique

A trois journées seulement de la fin de la phase aller du championnat national de Ligue 1, la course au titre honorifique de champion d'hiver, s'est accélérée entre plusieurs équipes. Si au début de cet exercice footballistique, voire même avant, les observateurs avaient considéré l'USM Alger comme la « dream-team », en termes d'effectif de qualité, la réalité du terrain a démontré que la formation algéroise ne fait plus peur.

PAR MOURAD SALHI

C'est vrai que l'USM Alger occupe depuis un certain temps le fauteuil de leader, mais l'écart que la sépare de son dauphin, le CR Belouizdad n'est pas si important. En dépit de sa victoire de la journée précédente face à la lanterne rouge le NAHD, l'USMA risque d'être devancée par son voisin le CRB où même par l'ES Sétif qui se comportent aussi bien à domicile qu'à l'extérieur. La mission des poulains de Didier Ollé-Nicolas ne s'annonce pas aussi facile.

Après ce déplacement à Béjaïa, ils affronteront deux autres prétendants au titre, à savoir le champion sortant l'ASO Chlef et l'Entente de Sétif. Contrairement au leader, le dauphin, le CR Belouizdad qui se rendra ce week-end à Constantine, aura une belle opportunité, par la suite, en recevant l'USM Harrach dans un derby qui s'annonce a priori équilibré.

Les poulains de Djamel Menad se mesureront lors de la dernière journée de cette phase aller, à l'AS Khroub qui se trouve actuellement au bas du tableau. L'ES Sétif du Suisse Alain Geiger qui est sur une courbe ascendante, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, mais vise désormais le titre. A trois points seulement du leader, la formation de la capitale des Hauts-Plateaux garde intactes ses chances de déloger l'USM Alger de son poste. Une victoire ce samedi face au MC Saïda au stade 8-Mai-45, ouvrira



grandes les portes aux Aigles noirs vers le titre hivernal. La liste des prétendants à ce poste compte aussi d'autres équipes. Il s'agit du MC El Eulma, l'USM Harrach, l'ASO Chlef, la JS Kabylie et la JSM Béjaïa. Ce sont pratiquement cinq clubs qui peuvent postuler au poste de leader. Le MC

Eulma qui occupe actuellement seul la 4e place avec 20 points, soit à deux longueurs du dauphin, est bien placé pour arracher l'une des trois places sur le podium. L'USM Harrach, l'ASO Chlef et la JS Kabylie qui partagent la cinquième place avec 19 points auront également leur mot à dire. Ce week-end, les Kabyles auront une belle opportunité de se rapprocher du trio de tête en se rendant chez la lanterne rouge, qui n'a pas encore gagné le moindre match depuis l'entame de la saison. Lors du dernier jour, la formation kabyle se rendra à Chlef dans un match qui s'annonce très disputé entre deux prétendants au titre. La bataille s'annonce donc rude en haut du tableau. La course au titre honorifique du championnat d'hiver se poursuivra jusqu'à la dernière journée.

M. S.

Kamel Ghiles inscrit son 7e but



L'attaquant international algérien, Kamel Ghiles a retrouvé le chemin des filets avec son club français de football, le FC Reims (Ligue 2), lundi soir lors de la clôture de la 16e journée du championnat, en signant le deuxième but de sa formation face à Nantes (victoire 3-1). Il s'agit de la septième réalisation de Ghiles depuis le début de cet exercice, confortant ainsi sa position dans le top des buteurs de la Ligue deux française. Rappelé dernièrement en sélection algérienne, au prix de ses belles prestations avec sa nouvelle équipe Reims, l'ancien joueur de Celta Vigo (Div 2, Espagne), est resté muet depuis quelques semaines, avant de retrouver son efficacité contre les Nantais.

Grâce à cette victoire, les coéquipiers de Ghiles préservent leur deuxième place dans le classement de la Ligue 2, consolidant par là même, leurs chances dans la course à l'accession.

QATAR, JEUX ARABES - 2011

HALTÉROPHILIE

4 athlètes à Doha pour 4 médailles

L'Algérie prendra part à la compétition d'haltérophilie des 12es Jeux arabes au Qatar (9-23 décembre) avec quatre athlètes qui auront pour objectif de remporter quatre médailles, a indiqué la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). "Nos quatre représentants (2 hommes et 2 dames) ont été choisis à l'issue d'un ultime stage de sélection à Tipasa qui avait regroupé huit haltérophiles.

Ils ont pour mission de remporter quatre médailles à Doha", a déclaré, à l'APS, le directeur technique national (DTN), Djamel Aggoun. "Les athlètes algériens se sont préparés à tous les niveaux", a indiqué encore le DTN de la Fédération algérienne d'haltérophilie. Les quatre haltérophiles sont actuellement en stage à Tipasa jusqu'au 9 décembre, soit la veille de leur départ pour Doha, dans le 2e contingent de la délégation algérienne qui englobe également les équipes d'athlétisme, boxe, taekwondo, goal ball et handball. Le directeur technique national a reconnu que la tâche sera "difficile" pour les haltérophiles algériens qui manquent d'expérience, faisant savoir que la moyenne d'âge de cette sélection est de 23 ans chez les dames et oscille entre 22 et 23 ans chez les messieurs. Un niveau appréciable caractérise l'haltérophilie arabe, notamment en Egypte, Jordanie, Tunisie. D'autre part, Djamel Aggoun a estimé que le stage qu'effectue l'équipe nationale à Tipasa se déroule dans de bonnes conditions, saluant au passage les "aides fournies par le ministère de la Jeunesse et des Sports" et dont a profité la sélection algérienne.

Les haltérophiles algériens sont pour les messieurs : Belhout Amir (77 kg), Mekki Abdellah (85 kg) et pour les dames : Fillali Kenza (53 kg) et Kendouci Thouria (+75 kg).



TIR SPORTIF

L'Algérie présente au pistolet et à l'arc

Le tir sportif algérien sera représenté aux 12es Jeux sportifs arabes de Doha (9-23 décembre 2011) dans deux épreuves : le pistolet et le tir à l'arc, avec un effectif de six tireurs. Les athlètes Fateh Ziadi, Amine Adjabi, Nacer Guerroudj, Adel Lacheheb, Badreddine Khelifi concourront dans l'épreuve du pistolet, alors que Yacine Sadek participera à l'épreuve du tir à l'arc. Ils ont pour mission d'offrir à l'Algérie, une médaille d'or, deux en argent et deux en bronze.

"Dans les pronostics que nous avons émis à la tutelle (MJS), le tir sportif algérien vise à Doha, le podium, surtout dans l'épreuve du pistolet en individuel et par équipes", a déclaré à l'APS, le directeur technique national (DTN), Salah Bouchiha. Les Algériens se présenteront au rendez-vous arabe avec des ambitions réalisables, selon le DTN, faisant référence au niveau atteint par les tireurs algériens depuis les deux dernières années. "Notre équipe est toujours sur le podium arabe et a atteint un niveau optimal de préparation, et en comparaison avec les autres tireurs de la spécialité pistolet, nous pensons que notre équipe est en mesure de prendre l'or", a-t-il expliqué. En individuel, les chances algériennes reposent, beaucoup plus, sur Fateh Ziadi et Badreddine Khelifi qui possèdent des "potentialités indéniables pour figurer parmi les médaillés" lors des Jeux de Doha. "Nos tireurs sont dans une progression constante, grâce à un travail rigoureux et planifié élaboré depuis 2009, par la Fédération. Ils ont participé à plusieurs compétitions internationales, dont les championnats d'Afrique et les championnats arabes grâce auxquelles ils ont acquis beaucoup d'expérience. Les 12es jeux sportifs arabes sont leur dernier objectif de l'année et ils les prennent beaucoup au sérieux", a souligné M. Bouchiha.



BOXE

Objectif : faire mieux qu'en 2007

La sélection algérienne de boxe tentera, lors des 12es Jeux sportifs arabes prévus à Doha (Qatar) du 9 au 23 décembre prochain, d'améliorer les résultats réalisés lors de la précédente édition de 2007 en Egypte. "Nous visons à faire mieux que lors de la précédente édition des jeux arabes en Egypte (2007), où nous avons décroché une médaille d'or, une d'argent et une de bronze", a

indiqué à l'APS l'entraîneur national, Azzedine Aggoun, ajoutant que "le staff technique national a projeté de revenir avec quatre médailles de Doha dont une en or, une en argent et deux médailles de bronze". Lors du rendez-vous de Doha, l'Algérie sera représentée par l'équipe B, qui comprend dix pugilistes. Il s'agit de Meziane Ahmed (49 kg), Bousmaha Mohamed (52 kg), Benbaga Réda (56 kg), Oukil Brahim (60 kg), Berrag Sid Ali (64 kg), Kedache Zohair (69 kg), Kadous Saâd (75 kg), Meslouh Samir (81 kg), Sahnoun Abdelatif (91 kg) et Rahmani Kamel (+91 kg). En prévision de JA-2011, la sélection nationale (B) a entamé le 25 novembre un stage pré-compétitif, qui s'étalera jusqu'au 9 décembre prochain. Les premiers jours du stage ont vu la présence de sept boxeurs. En effet, Bousmaha Mohamed (52 kg), Oukil Brahim (60 kg), et Kadous Saâd (75 kg), avaient été retenus par le "Test Event", un tournoi pré-olympique qui s'est disputé à Londres (Angleterre) du 23 au 27 novembre. Lors de ce rendez-vous, qui constitue une simulation avant le tournoi olympique, les trois boxeurs se sont adjugés deux médailles en bronze par Bousmaha et Oukil. Le départ de la délégation algérienne de boxe pour Doha est prévu le 10 décembre.



Monica Bellucci parle maternité dans *Sport & Style*

Vue récemment à l'affiche «Un été brûlant», dernière réalisation de Philippe Garrel, sortie le 28 septembre dernier, Monica Bellucci s'est confiée sur sa vie de femme et sa relation avec ses enfants dans les pages du dernier numéro de *Sport & Style*.

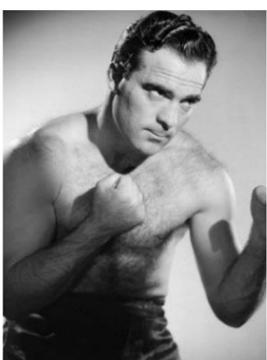
L'actrice de 47 ans, qui file le parfait amour dans les bras de Vincent Cassel depuis 14 ans, a fait dans la confidences, confiant notamment s'être révélée à elle-même en faisant des enfants. «En faisant des enfants, la partie la plus profonde, la plus vraie de ma personne s'est révélée», explique Monica Bellucci pour qui les femmes ne doivent pas se comporter comme les hommes. «Les femmes ne doivent pas se comporter comme des hommes», insiste-t-elle. «Et être mère suppose d'avoir du temps pour s'occuper de ses enfants. Vous ne pouvez pas imaginer la violence que ça représente de devoir se séparer d'eux, les mettre à la crèche, les confier à une nourrice pour retourner travailler.» Cet entretien est également l'occasion pour Monica Bellucci d'évoquer la chirurgie esthétique. «La chirurgie ? Dans dix ans, peut-être, je n'en sais rien, on verra. Pour l'instant, je me préfère comme je suis», fait-elle savoir.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1933 DÉBUT DU PROCÈS DE L'INCENDIE DU REICHSTAG

En février 1933, à Berlin, un incendie dévaste le Reichstag, le Parlement allemand. Hitler décide d'en faire un crime des communistes contre le nouveau gouvernement. La Gestapo, police politique, reçoit l'ordre d'abattre les chefs et députés communistes. Il s'agit en fait d'un coup monté par les nazis pour faire croire à une insurrection communiste afin de supprimer plus facilement l'opposition. 51 personnes ont été emprisonnées et torturées. Cependant, seul un homme (alors qu'on retrouve 20 foyers de départ du feu) sera arrêté sur les lieux de l'incendie : Van der Lubbe, un jeune communiste néerlandais aux facultés mentales réduites. Son procès commence le 7 décembre 1933. Il sera condamné à mort en décembre 1933. Bien que la justice hitlérienne a tout fait pour faire un procès "dans les règles de l'art", il est aujourd'hui clair que Van der Lubbe a été manipulé.



1948 MARCEL CERDAN CHAMPION DU MONDE

Marcel Cerdan (dit Le Bombardier marocain) était un champion de boxe né à Sidi Bel-Abbès (Algérie). Après avoir gagné les titres français et européens, il devient champion du monde des poids moyens en battant Tony Zale le 7 décembre 1948, par arrêt de l'arbitre à la douzième reprise. Il perdra la vie dans un accident d'avion le 27 octobre

1996 MARIAGE DE JOHN F. KENNEDY JR. ET CAROLINE BESSETTE

John Kennedy junior le fils du Président américain assassiné en 1963 à Dallas se maria avec Carolyn Bessette le 7 décembre 1996 sur l'île Cumberland en Georgie. Sa sœur aînée fit office de dame d'honneur et son cousin Anthony Stanislas Radziwill fit office de témoin.

2001 LA VILLE DE TOULOUSE VICTIME DE L'EXPLOSION DE L'USINE AZF

Le bilan officiel fait état de 30 morts, dont 21 employés sur le site parmi, plus de 2.500 blessés graves, et près de 8.000 blessés légers. La majorité des victimes a subi les effets directs du souffle de l'explosion, ou ses effets indirects, en étant touchés par des objets portés par ce souffle. A 10h18, un stock d'environ 400 tonnes d'ammonitrate (engrais à base de nitrate d'ammonium) y a explosé, creusant un cratère de près de 30 mètres de diamètre et d'une dizaine de mètres de profondeur.



2004 LA TEMPÊTE TROPICALE JEANNE FRAPPE HAÏTI

De fortes pluies (330 mm) sur les montagnes du Nord d'Haïti causèrent de graves inondations et des coulées de boue dans l'Artibonite. Les dommages furent particulièrement graves dans la ville côtière des Gonaïves, touchant 80% des 100.000 habitants. Les pluies furent si intenses que pendant plusieurs jours les autorités haïtiennes déclarèrent avoir perdu trace de l'île de la tortue. Le décompte final de Jeanne en Haïti s'élève à 5.008 morts dont 2.862 dans la ville des Gonaïves. On décompta aussi 2.601 blessés. De nombreux cadavres ne furent pas enterrés pendant plusieurs jours et les secouristes durent faire des enterrements collectifs d'urgence afin d'éviter les épidémies. Certains corps emportés en mer par les eaux ne furent jamais retrouvés. Les inondations continuèrent bien après que Jeanne eut quitté Haïti. Les pillages se généralisèrent dans la zone sinistrée et les forces de l'Onu durent parfois affronter la foule lors des distributions de vivres.

LE CARNET DU MIDI

UNE AMBITION FRANÇAISE

Françoise Giroud, née Lea France Gourdjji ce jour à Lausanne en Suisse est une journaliste, écrivaine et femme politique française. Elle a pris officiellement le nom de « Giroud » par un décret du 12 juillet 1964. Vice-présidente du Parti radical-socialiste et de l'UDF, elle a été ministre de la Culture, et fut une personnalité majeure de la presse politique en France. Fille de Salih Gourdjji, directeur de l'Agence télégraphique ottomane à Genève (niant sa judéité, Françoise Giroud reste vague sur son passé, déclarant parfois que son père est devenu un réfugié politique à Paris pour avoir refusé de mettre son agence au service des Allemands. Avec un diplôme de dactylo décroché à l'école Remington, elle est employée dans une librairie du boulevard Raspail. Grâce aux relations de son père, ami de Léon Blum, elle commence une carrière au cinéma à Paris. Dès 1935, sous le nom de France Gourdjji elle apparaît comme "secrétaire" dans le générique du film *Baccara* d'Yves Mirande. Puis elle devient la première femme française scripte de cinéma en étant la script-girl de Marc Allégret, agent de liaison dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle sera arrêtée sur dénonciation par la Gestapo et incarcérée à Fresnes de mars à juin 1944, date à laquelle le collaborateur Joseph Joanovici la fait libérer. Au sortir de la Guerre, ses convictions se sont affirmées, elles se révéleront dans ses prises de position contre la guerre d'Algérie, ce qui lui vaut le plasticage de son appartement, pour la cause des femmes ou pour le journalisme. Elle fonde en 1953 avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, son amant, L'Express, qu'elle dirige jusqu'en 1974 en tant que directrice de la rédaction, puis de la publication, et comme présidente du groupe Express-Union, entre 1970 et 1974. Elle fonde en 1953 avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, son amant, L'Express, qu'elle dirige jusqu'en 1974 en tant que directrice de la rédaction, puis de la publication, et comme présidente du groupe Express-Union, entre 1970 et 1974. En 1983, Jean Daniel lui propose d'être éditorialiste au Nouvel observateur, où elle écrit durant vingt ans. Elle produit également plusieurs émissions de télévision et publie essais, biographies et romans à succès. Elle est alors appelée comme membre du jury du Prix Femina en 1992. Elle a également été membre du comité de parrainage de la Coordination française pour la Décennie de la culture de paix et de non-violence. A la sortie d'une première à l'Opéra-Comique, au bras de Florence Malraux, elle glisse dans le grand escalier et se fracture le crâne contre un pilier. Elle meurt ce jour à l'hôpital.



1998 UN MAROCAIN ENGAGÉ



Abdelghani Boustia était un homme politique marocain, opposé au pouvoir monarchique de son pays. En 1957, à 8 ans, encouragé par son école, il fait son premier discours au lendemain de l'indépendance marocaine. Celui-ci est centré sur l'urgence de l'engagement de tous les Marocains pour la construction d'un Maroc libéré et libre et sur la nécessité d'unir toutes les forces du pays pour y parvenir. Comme beaucoup de ses compagnons de lutte de l'époque, ses positions démocratiques visant à établir une séparation des pouvoirs et ainsi retirer le pouvoir absolu des mains du roi Hassan II, lui ont valu un exil forcé de plus de vingt ans.

En 1965, à 16 ans, il obtient son baccalauréat scientifique. Il poursuit ses études à l'École Mohammadia d'ingénieurs (EMI) de Rabat. Durant cette période, il participe aux luttes estudiantines et se solidarise avec les différentes grèves universitaires. À 20 ans, il est ingénieur en électronique.

Les événements de mars 1973, organisés en grande partie par Mohamed Basri le pousseront à la clandestinité avant de s'exiler. Au début du mois de mars 1973, des militants de l'UNFP traversent la frontière algéro-marocaine et rejoignent l'Atlas pour mener une action armée d'envergure contre le régime marocain. Ils seront encerclés le 3 mars 1973 par les forces de police. D'autres militants risqueront leur vie en tentant de rejoindre l'Algérie. Suite à ces événements un grand nombre de militants seront arrêtés et huit d'entre eux, condamnés à mort, furent exécutés le 1er novembre 1973, jour de la fête du sacrifice du mouton. Abdelghani s'exile à Paris en septembre 1974.

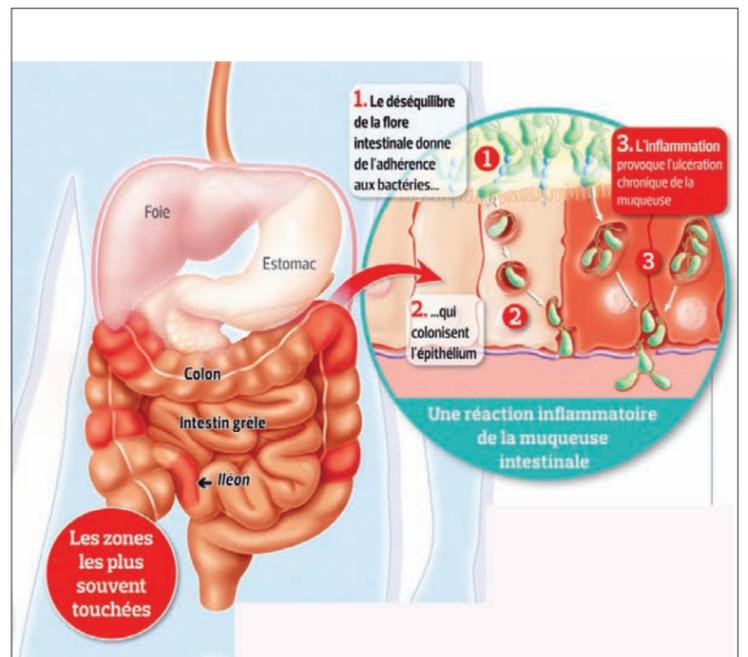
Suite à l'amnistie générale de 1994 et après une grande hésitation, il décide de retourner de temps à autres au Maroc. Il s'engage dans l'écriture de l'histoire du Maroc. Parallèlement, il s'investit pour regrouper tous les textes et les écrits de Ben Barka aux côtés de sa famille. Il décèdera ce jour à Paris.

Sabine Zlatin est une résistante juive française et une peintre. Ne supportant plus un milieu familial étouffant et l'antisémitisme des Polonais, elle décide au milieu des années 20 de quitter son pays natal. Au gré des rencontres, elle gagne successivement Dantzig, Koenigsberg, Berlin, Bruxelles pour finalement arriver en France à Nancy, où elle entreprend des études en histoire de l'Art. Elle fait la connaissance d'un jeune étudiant juif de Russie, Miron Zlatin avec lequel elle se marie. Le couple sans enfant font l'acquisition d'une ferme à Landas dans le Nord de la France. Le couple fuit pour Montpellier, avant de s'installer dans un petit village nommé Izieu. Ils y fondent en mai 1943 la colonie des Enfants d'Izieu qui abrite des enfants juifs. La colonie est un lieu de passage dans un réseau de sauvetage composé d'autres maisons, de famille d'accueil ou encore de filières de passage en Suisse. Le 6 avril 1944, la Gestapo de Lyon dirigée par Klaus Barbie, arrête les 44 enfants de la colonie et les 7 éducateurs présents. Après la rafle, Sabine Zlatin rejoint Paris où elle s'engage dans la Résistance. À la Libération, elle est nommée hôtelière-chef du Centre Lutetia, en charge d'organiser l'accueil des déportés à leur retour des camps. En juillet 1945, plus d'un an après la rafle, Sabine Zlatin apprend que son mari et les enfants arrêtés le 6 avril 1944 ne reviendront pas de déportation. Elle décède ce jour à Paris. Une plaque, au 46 rue Madame à Paris (VIe), commémore la maison où elle vécut.

MALADIE DE CROHN

Une affection invalidante

La maladie de Crohn est une maladie inflammatoire chronique du système digestif. Elle se caractérise par des crises de douleurs abdominales et de diarrhée qui peuvent durer plusieurs semaines ou plusieurs mois. Les malaises s'accroissent après les repas, car les aliments font pression sur la paroi enflammée des intestins. La personne atteinte se sent affaiblie et peut perdre du poids si aucun traitement n'est entrepris.



L'inflammation (une réaction localisée du système immunitaire à une agression) peut se former à divers endroits du tube digestif, de la bouche à l'anus. Mais le plus souvent, elle s'installe à la jonction de l'intestin grêle et du gros intestin. L'inflammation chronique provoque l'épaississement de la paroi intestinale, qui peut se résorber entre les crises, mais qui laisse, la plupart du temps, des cicatrices.

C'est un chirurgien américain, le docteur Burril B. Crohn qui a observé le phénomène pour la première fois, en 1932. Depuis, la maladie porte son nom. La maladie est habituellement diagnostiquée avant l'âge de 30 ans. En Amérique du Nord, elle touche de 26 à 200 personnes sur 100.000, selon le lieu.

Principales causes

La cause de la maladie de Crohn est inconnue. Mais il semble de plus en plus clair que l'inflammation est de nature auto-immune. Il se peut qu'une telle réaction soit déclenchée par un virus ou une bactérie.

On remarque que l'incidence de la maladie de Crohn est plus élevée dans les pays industrialisés et tend à augmenter depuis 1950. Cela laisse croire que des facteurs environnementaux, probablement reliés au mode de vie occidental, pourraient avoir une influence importante sur l'apparition de la maladie. Aucun facteur spécifique n'a encore été décelé.

Des chercheurs ont étudié les gènes de dizaines de familles dans lesquelles la maladie de Crohn est fréquente. Ces recherches ont permis de découvrir des sites génétiques qui indiquent une susceptibilité accrue de souffrir de cette maladie, localisés sur les chromosomes 12 et 16.

Toutefois, les scientifiques croient que, dans la plupart des cas, l'hérédité ne serait pas déterminante. Même chez les personnes dont la génétique prédispose à la maladie de Crohn, d'autres facteurs sont nécessaires pour que la maladie survienne.

On a longtemps pensé que le stress pouvait déclencher des crises. Cependant, les études réalisées jusqu'à présent réfutent cette hypothèse.

Évolution de la maladie

La plupart des gens atteints de la maladie de Crohn vivent des périodes de rémission qui peuvent durer plusieurs mois. Les récurrences se succèdent de façon assez imprévisible. Parfois, les symptômes sont d'une intensité si élevée qu'une hospitalisation est nécessaire (incapacité à s'alimenter, fortes douleurs, diarrhées, etc.).

La maladie de Crohn n'est généralement pas fatale, mais peut entraîner divers problèmes de santé.

Conséquences possibles

- * Une malnutrition, car durant les crises, les personnes atteintes ont tendance à moins manger.
- * Un retard de croissance, chez les enfants et les adolescents.
- * De l'anémie ferriprive, en raison d'hémorragies ou d'une mauvaise absorption du fer contenu dans les aliments.
- * D'autres problèmes de santé, comme de l'arthrite, des affections de la peau, une inflammation des yeux, des ulcères buccaux, des calculs rénaux ou des calculs biliaires.
- * La maladie de Crohn, lorsqu'elle est en phase «active», augmente le risque d'avortement spontané chez les femmes enceintes qui en sont atteintes. Elle peut rendre difficile la croissance du fœtus. Il est donc important que les femmes qui souhaitent devenir enceintes contrôlent très bien leur maladie à l'aide des traitements.

Complications possibles

- * Des obstructions partielles du tube digestif, qui causent des ballonnements, des nausées accompagnées de vomissement de matières fécales ainsi que de la constipation.
- * Des ulcères dans la paroi du tube digestif.
- * Des plaies autour de l'anus (des fistules, des fissures profondes ou des abcès chroniques).
- * Les personnes atteintes de la maladie de Crohn ont un risque légèrement accru d'être victimes d'un cancer du côlon, surtout après plusieurs années de maladie, même chez les personnes en traitement. La nécessité d'entreprendre un dépistage plus précoce ou plus fréquent du cancer du côlon dépend de plusieurs facteurs. En discuter avec son médecin.

Symptômes de la maladie de Crohn

- Les symptômes se manifestent uniquement durant les crises.
- * Des douleurs abdominales fréquentes, qui s'accroissent après un repas.
 - * Des crampes d'intensité variable.
 - * Une diarrhée chronique.
 - * De la fatigue.
 - * Un faible appétit et une perte de poids, même avec un régime alimentaire équilibré.
 - * Du sang dans les selles.
 - * Des glaires dans les selles.
 - * Les glaires sont un mucus épais et filant ayant la consistance d'un blanc d'œuf.
 - * Une légère fièvre.

(38 °C à 40 °C)

- * Des douleurs aux articulations.

Personnes à risque

- * Les personnes ayant des antécédents familiaux de maladie inflammatoire de l'intestin (maladie de Crohn ou colite ulcéreuse). Ce serait le cas pour 10 % à 25 % des personnes atteintes.
- * Certaines populations sont plus à risque que d'autres, en raison de leur patrimoine génétique. La communauté juive (d'origine ashkénaze), par exemple, serait de quatre à cinq fois plus touchée par la maladie de Crohn.

Facteurs de risque

- * Le tabagisme pourrait accroître le risque d'être atteint de la maladie de Crohn.

Prévention de la maladie de Crohn

Aucun moyen de prévenir la maladie de Crohn n'est connu.

Suivre le traitement à la lettre. Certaines personnes parviennent à réduire la fréquence des phases aiguës de la maladie en suivant bien leur traitement.

Cesser de fumer. Plus on fume de cigarettes, depuis longtemps, plus le risque de récurrences et d'interventions chirurgicales est élevé.

Éviter les médicaments anti-inflammatoires en vente libre ou sur ordonnance (voir la liste dans la section Traitements ci-dessous). Ceux-ci sont contre-indiqués, car ils peuvent déclencher une crise aiguë de la maladie. Comme analgésique, privilégier l'acétaminophène. Aux doses recommandées, l'acétaminophène (Tylenol®) est sans danger pour l'intestin.

Remarque

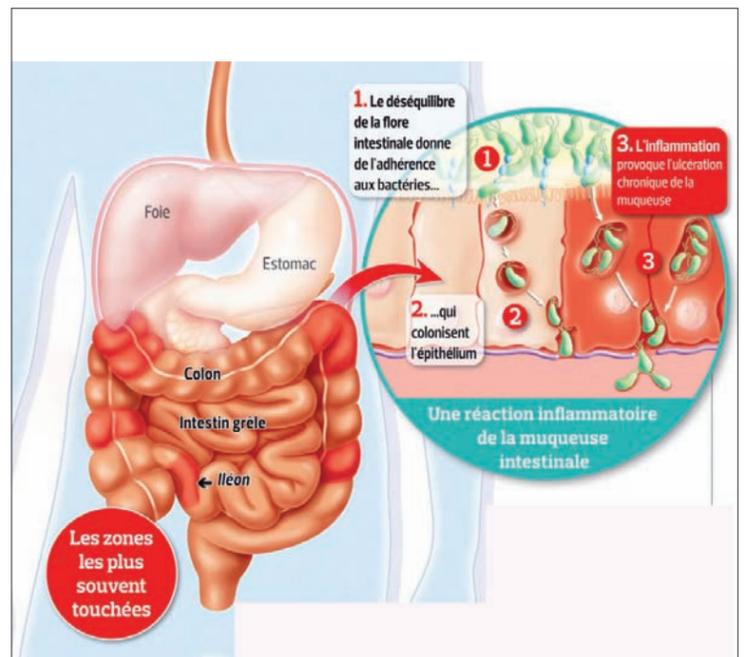
Plusieurs études se sont penchées sur des changements dans l'alimentation. Certaines ont testé l'effet d'un apport réduit en sucres raffinés et accru en oméga-3. D'autres ont testé l'exclusion de certains aliments. Ces expériences n'ont toutefois pas permis de déceler un type de diète qui permettrait de prolonger la durée des périodes de rémissions.

Durant les phases de rémission, on recommande donc une diète équilibrée, sans restriction. Les personnes intolérantes au lactose veilleront bien à exclure le lait et les produits laitiers de leur alimentation ou à prendre un comprimé d'enzymes qui dégradent le lactose avant d'en consommer. Certaines personnes intolérantes au lactose tolèrent tout de même les produits laitiers fermentés (yogourt, fromage).

MALADIE DE CROHN

Une affection invalidante

La maladie de Crohn est une maladie inflammatoire chronique du système digestif. Elle se caractérise par des crises de douleurs abdominales et de diarrhée qui peuvent durer plusieurs semaines ou plusieurs mois. Les malaises s'accroissent après les repas, car les aliments font pression sur la paroi enflammée des intestins. La personne atteinte se sent affaiblie et peut perdre du poids si aucun traitement n'est entrepris.



L'inflammation (une réaction localisée du système immunitaire à une agression) peut se former à divers endroits du tube digestif, de la bouche à l'anus. Mais le plus souvent, elle s'installe à la jonction de l'intestin grêle et du gros intestin. L'inflammation chronique provoque l'épaississement de la paroi intestinale, qui peut se résorber entre les crises, mais qui laisse, la plupart du temps, des cicatrices.

C'est un chirurgien américain, le docteur Burril B. Crohn qui a observé le phénomène pour la première fois, en 1932. Depuis, la maladie porte son nom. La maladie est habituellement diagnostiquée avant l'âge de 30 ans. En Amérique du Nord, elle touche de 26 à 200 personnes sur 100.000, selon le lieu.

Principales causes

La cause de la maladie de Crohn est inconnue. Mais il semble de plus en plus clair que l'inflammation est de nature auto-immune. Il se peut qu'une telle réaction soit déclenchée par un virus ou une bactérie.

On remarque que l'incidence de la maladie de Crohn est plus élevée dans les pays industrialisés et tend à augmenter depuis 1950. Cela laisse croire que des facteurs environnementaux, probablement reliés au mode de vie occidental, pourraient avoir une influence importante sur l'apparition de la maladie. Aucun facteur spécifique n'a encore été décelé.

Des chercheurs ont étudié les gènes de dizaines de familles dans lesquelles la maladie de Crohn est fréquente. Ces recherches ont permis de découvrir des sites génétiques qui indiquent une susceptibilité accrue de souffrir de cette maladie, localisés sur les chromosomes 12 et 16.

Toutefois, les scientifiques croient que, dans la plupart des cas, l'hérédité ne serait pas déterminante. Même chez les personnes dont la génétique prédispose à la maladie de Crohn, d'autres facteurs sont nécessaires pour que la maladie survienne.

On a longtemps pensé que le stress pouvait déclencher des crises. Cependant, les études réalisées jusqu'à présent réfutent cette hypothèse.

Évolution de la maladie

La plupart des gens atteints de la maladie de Crohn vivent des périodes de rémission qui peuvent durer plusieurs mois. Les récurrences se succèdent de façon assez imprévisible. Parfois, les symptômes sont d'une intensité si élevée qu'une hospitalisation est nécessaire (incapacité à s'alimenter, fortes douleurs, diarrhées, etc.).

La maladie de Crohn n'est généralement pas fatale, mais peut entraîner divers problèmes de santé.

Conséquences possibles

- * Une malnutrition, car durant les crises, les personnes atteintes ont tendance à moins manger.
- * Un retard de croissance, chez les enfants et les adolescents.
- * De l'anémie ferriprive, en raison d'hémorragies ou d'une mauvaise absorption du fer contenu dans les aliments.
- * D'autres problèmes de santé, comme de l'arthrite, des affections de la peau, une inflammation des yeux, des ulcères buccaux, des calculs rénaux ou des calculs biliaires.
- * La maladie de Crohn, lorsqu'elle est en phase «active», augmente le risque d'avortement spontané chez les femmes enceintes qui en sont atteintes. Elle peut rendre difficile la croissance du fœtus. Il est donc important que les femmes qui souhaitent devenir enceintes contrôlent très bien leur maladie à l'aide des traitements.

Complications possibles

- * Des obstructions partielles du tube digestif, qui causent des ballonnements, des nausées accompagnées de vomissement de matières fécales ainsi que de la constipation.
- * Des ulcères dans la paroi du tube digestif.
- * Des plaies autour de l'anus (des fistules, des fissures profondes ou des abcès chroniques).
- * Les personnes atteintes de la maladie de Crohn ont un risque légèrement accru d'être victimes d'un cancer du côlon, surtout après plusieurs années de maladie, même chez les personnes en traitement. La nécessité d'entreprendre un dépistage plus précoce ou plus fréquent du cancer du côlon dépend de plusieurs facteurs. En discuter avec son médecin.

Symptômes de la maladie de Crohn

- Les symptômes se manifestent uniquement durant les crises.
- * Des douleurs abdominales fréquentes, qui s'accroissent après un repas.
 - * Des crampes d'intensité variable.
 - * Une diarrhée chronique.
 - * De la fatigue.
 - * Un faible appétit et une perte de poids, même avec un régime alimentaire équilibré.
 - * Du sang dans les selles.
 - * Des glaires dans les selles.
 - * Les glaires sont un mucus épais et filant ayant la consistance d'un blanc d'œuf.
 - * Une légère fièvre.

(38 °C à 40 °C)

- * Des douleurs aux articulations.

Personnes à risque

- * Les personnes ayant des antécédents familiaux de maladie inflammatoire de l'intestin (maladie de Crohn ou colite ulcéreuse). Ce serait le cas pour 10 % à 25 % des personnes atteintes.
- * Certaines populations sont plus à risque que d'autres, en raison de leur patrimoine génétique. La communauté juive (d'origine ashkénaze), par exemple, serait de quatre à cinq fois plus touchée par la maladie de Crohn.

Facteurs de risque

- * Le tabagisme pourrait accroître le risque d'être atteint de la maladie de Crohn.

Prévention de la maladie de Crohn

Aucun moyen de prévenir la maladie de Crohn n'est connu.

Suivre le traitement à la lettre. Certaines personnes parviennent à réduire la fréquence des phases aiguës de la maladie en suivant bien leur traitement.

Cesser de fumer. Plus on fume de cigarettes, depuis longtemps, plus le risque de récurrences et d'interventions chirurgicales est élevé.

Éviter les médicaments anti-inflammatoires en vente libre ou sur ordonnance (voir la liste dans la section Traitements ci-dessous). Ceux-ci sont contre-indiqués, car ils peuvent déclencher une crise aiguë de la maladie. Comme analgésique, privilégier l'acétaminophène. Aux doses recommandées, l'acétaminophène (Tylenol®) est sans danger pour l'intestin.

Remarque

Plusieurs études se sont penchées sur des changements dans l'alimentation. Certaines ont testé l'effet d'un apport réduit en sucres raffinés et accru en oméga-3. D'autres ont testé l'exclusion de certains aliments. Ces expériences n'ont toutefois pas permis de déceler un type de diète qui permettrait de prolonger la durée des périodes de rémissions.

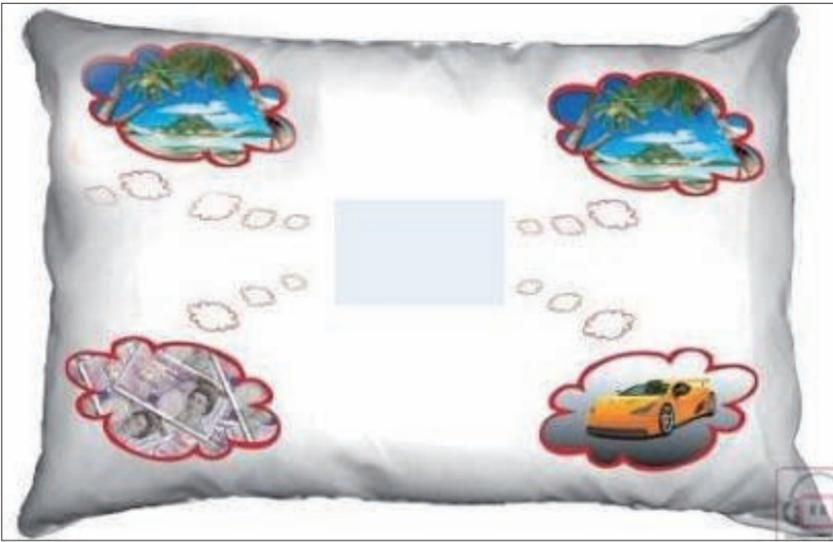
Durant les phases de rémission, on recommande donc une diète équilibrée, sans restriction. Les personnes intolérantes au lactose veilleront bien à exclure le lait et les produits laitiers de leur alimentation ou à prendre un comprimé d'enzymes qui dégradent le lactose avant d'en consommer. Certaines personnes intolérantes au lactose tolèrent tout de même les produits laitiers fermentés (yogourt, fromage).

Panne d'oreiller, la faute à un gène ?

Morphée est sélectif. Certaines personnes sont dans ses bras pendant neuf heures, d'autres, comme l'ancienne Première ministre britannique Margaret Thatcher, se contenteront de cinq heures au maximum.

Grâce aux réponses de 4.000 résidents européens (notamment en Estonie, Allemagne, Italie et Pays-Bas) sur leurs habitudes de sommeil et leurs ressources génétiques, une équipe de chercheurs de l'université Ludwig Maximilians de Munich et de l'université d'Edimbourg a pu conclure à l'existence d'un variant du gène ABCC9 que partageraient ceux qui dorment «significativement» moins, résume la BBC, référant à une étude publiée en ligne sur la revue scientifique *Molecular Psychiatry*.

Ce gène est notamment présent chez les personnes qui présentent un risque de maladie cardiaque ou de diabète. « Les relations entre la durée du sommeil et d'autres conditions de santé comme les maladies cardiaques et le diabète peuvent en partie être expliquées par un mécanisme moléculaire sous-jacent commun », avance le docteur Karla Allebrandt, qui ignore toutefois le mécanisme de causalité entre le gène et les habitudes de sommeil qui s'ensuivent. Jim Wilson, de l'université d'Edimbourg, rappelle également que les habitudes de sommeil proviennent généralement des habitudes de la famille, de l'environnement dans lequel on vit mais également de l'âge ou de la saison.



Les scientifiques ont abouti à une conclusion similaire pour les drosophiles qui présentent un équivalent du gène ABCC9. Cette étude s'ajoute à d'autres sur la biologie du sommeil, rappelle ABC News : en 2008, des chercheurs avaient trouvé un gène associé à la narcolepsie et en 2010, une étude expliquait que des différences génétiques pouvaient expliquer pourquoi certaines personnes avaient besoin de davantage d'heures de sommeil.

« Notre société a associé la somnolence à des traits de personnalité, comme la paresse et la dépression, mais en fait, certaines personnes sont généralement plus fatiguées

durant la journée. Nous devons accepter le fait que la durée de sommeil est génétiquement déterminée », affirme Mark Mahowald, directeur médical du Minnesota Regional Sleep Disorders Center.

Comment savoir quel est le rythme de sommeil que son corps réclame ? Interrogé par la chaîne télévisée canadienne CTV, le docteur Colin Shapiro estime qu'il faudrait se laisser une à deux semaines sans réveil pour évaluer le nombre d'heures de sommeil nécessaires pour remettre à jour ses batteries.

La Chine loue deux pandas géants au zoo d'Edimbourg



en Ecosse, deux pandas géants loués par la Chine ont fait une arrivée triomphante au zoo d'Edimbourg. C'est la première fois depuis 17 ans que le Royaume-Uni accueille des pandas géants. Une arrivée en grandes pompes et même une retransmission en direct par la BBC qui en a profité pour en faire ses gros titres : autant dire que les deux pandas géants venus de Chine ont fait un débarquement triomphal dimanche en Écosse. Ils ont atterri sur le tarmac de l'aéroport d'Edimbourg, embarqué dans un Boeing 777 spécialement affrété pour le transport des deux précieux animaux et qui arborait sur sa carlingue un dessin de panda. L'engin s'est posé au son des cornemuses tandis que des dizaines de curieux étaient venus agiter des drapeaux pour souhaiter la bienvenue aux deux pandas. Baptisés Yang Guang "Lumière du soleil" et Tian Tian "Chérie", les animaux ont vécu jusqu'à présent dans la province du Sichuan et ont été loués par le zoo d'Edimbourg pour la coquette somme de près de 740.000 euros par an. Accompagnés de deux spécialistes qui vont veiller sur eux le temps qu'ils s'acclimentent à cette nouvelle contrée, les pandas ont rejoint leurs nouveaux "appartements" que le zoo a pris grand soin à faire construire. Mais les animaux subiront un check-up complet pour être sûr qu'ils soient en bonne santé et qu'ils s'habituent au changement bien que le climat écossais ressemble à celui qu'ils ont connu dans la province du Sichuan, souligne le *Daily Mail*. Cela faisait près de 17 ans que le Royaume-Uni n'avait pas accueilli de pandas géants. Le zoo d'Edimbourg espère donc beaucoup de cette venue et a fait appel à ses psychologues pour animaux afin de construire un nouvel habitat qui simule parfaitement l'habitat naturel des pandas. Plus de 80.000 euros de bambou seront même spécialement importés chaque année pour les nourrir.

Un petit panda d'ici quelques temps ?

Le zoo compte pouvoir garder les animaux au moins dix ans et fait le vœu de voir un jour naître un petit. Tian Tian et Yuan Guang se sont tous les deux déjà reproduits avec des partenaires différents. Bien qu'en captivité, les pandas aient beaucoup de mal à se reproduire, il semblerait que ceux-ci aient davantage de chances. Hugh Roberts, directeur de la société zoologique écossaise a ainsi déclaré qu'il était "très confiant dans le fait que les pandas deviennent les premiers à se reproduire naturellement au Royaume-Uni. Ils savent tous les deux quoi faire et c'est un début", rapporte le *Daily Mail*. Toutefois, le zoo d'Edimbourg n'est pas le seul à bénéficier d'un tel prêt puisque le zoo de Beauval en France devrait aussi prochainement accueillir deux de ces animaux emblèmes de la Chine.

L'iPhone en tête des recherches sur Yahoo en 2011

Plus forts que les célébrités et les événements marquants de l'année qui s'achève, l'iPhone s'offre la place de numéro 1 sur Yahoo. Le smartphone d'Apple, dont le dernier modèle a fait couler énormément d'encre, fut en effet, en 2011, le mot-clé le plus demandé sur le moteur de recherche.

L'iPhone s'offre la première place du classement des mots-clés les plus recherchés sur Yahoo ! en 2011. Le rival de Google vient de dévoiler sur son blog officiel le bilan des requêtes réalisées au cours de l'année sur le moteur de recherche. Il révèle que la passion suscitée par l'iPhone en 2011 a surpassé celle engendrée par les mariages et divorces de stars, mais aussi la mort de Ben Laden.

"C'est la première fois depuis 2002 qu'un gadget est numéro 1 (...) Bien que le produit existe depuis quatre ans, il vient de devenir un sujet d'actualité majeur", a souligné lors



d'une conférence de presse Vera Chan, responsable pour Yahoo des tendances sur Internet. La PlayStation 2 était en effet arrivée en tête des mots-clés les

plus recherchés sur Yahoo en 2002.

En seconde position du classement, apparaît Casey Anthony, une Américaine dont l'acquittement à l'issue du procès du meurtre de sa fille a déchaîné les passions. Puis arrivent les célébrités, la star de télé-réalité Kim Kardashian en tête, suivie des chanteuses Katy Perry et Jennifer Lopez. Les dernières places du top 10 des recherches effectuée en 2011 sur Yahoo sont occupés par Lindsay Lohan, le télé-crochet *American Idol* et l'actrice Jennifer Aniston. Le tremblement de terre au Japon et la mort de Ben Laden n'arrivent qu'en neuvième et dixième positions.

En France, on trouve dans les recherches les plus populaires l'affaire DSK, bien sûr, mais aussi le printemps arabe et la crise ivoirienne. *Secret Story 5* et l'OM, qui occupent la quatrième et la cinquième place, ont eux aussi engendré énormément de requêtes également.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FROMAGE CAMEMBERT

Inventeur: **Marie Harel**
Date : **1791** Lieu : **Camembert (France)**

Saviez-vous que le fromage "Camembert" porte le nom du village où habitait l'inventrice. Madame Hamel aurait eu le secret de fabrication de ce fromage par un prêtre, l'abbé Charles-Jean Bonvoust, originaire de la Brie, région située près de Paris. Ce n'est qu'à partir de 1890 que les fromages Camembert sont partis à la conquête du monde entier.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h10
Dohr	12h37
Asr	15h13
Maghreb	17h32
Icha	18h58

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1438 | Mercredi 6 décembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

VOL DE VÉHICULES SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

Huit ans de prison ferme pour les mis en cause

La cour criminelle près du tribunal de Mostaganem, a annoncé une peine de 8 ans de prison ferme et des acquittements à l'encontre de 16 mis en cause dans une affaire de vol de véhicules sur l'autoroute Est-Ouest, a rapporté l'APS citant des sources judiciaires. La cour criminelle qui a rendu son verdict, tard dans la soirée du jeudi à vendredi, s'est prononcée, pour une peine de 8 ans de prison ferme



et d'une amende de 200.000 DA à l'encontre de 5 mis en causes, le reste des prévenus étant été relaxés. Le procureur général avait requis à l'encontre des accusés des peines allant jusqu'à 20 ans ferme. Plusieurs chefs d'inculpation ont été portés à l'encontre des prévenus portant notamment sur le vol qualifié avec utilisation d'armes à feu, constitution d'associations de malfaiteurs, faux et usage de faux de documents officiels, imitation de cachets officiels frappés du sceau de l'Etat et recèls. Les faits remontent au 16 avril 2010, lorsque les services de la Gendarmerie Nationale de Mostaganem ont procédé à l'arrestation de 4 personnes dont

l'un d'eux était en possession d'une carte d'identité falsifiée. Les investigations se sont soldées par la saisie de deux véhicules ne disposant d'aucun document administratif et d'un lot de pièces détachées. Notons que ce réseau constitué de 16 individus, issus de plusieurs wilayas, dont l'âge varie entre 23 ans et 38 ans, spécialisé dans le vol de voitures et de leur

revente, activait sur l'axe Bejaia, Tizi-Ouzou, Blida, Tipaza, Chlef, Aïn Defla, Mostaganem, Oran, jusqu'à Tlemcen. Cette bande était formée de trois cellules, la première spécialisée dans le vol de voitures, la deuxième dans la dissimulation des véhicules dans la zone de Mostaganem et la falsification de documents administratifs avec la complicité avec des agents des services de la carte grise de la wilaya d'Oran, tandis que la troisième se chargeait du « désossement » des véhicules volés, pour les revendre en pièces détachées et le « maquillage » d'autres véhicules, pour les écouler avec des documents falsifiés. A. B.

35^E CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE POLICE ET DE SÉCURITÉ ARABES

Hamel à Beyrouth

C'est aujourd'hui dans la capitale libanaise Beyrouth que débutera la 35^{ème} conférence des directeurs généraux de police et de sécurité arabes. Ce rencontre, de deux jours, verra la participation du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel. Selon un communiqué de ce corps constitué cité par l'APS, le DGSN sera à la tête d'une importante délégation qui prendra part aux travaux de la conférence. « Projet de stratégie arabe face à la cybercriminalité », « Droits de l'homme » ainsi que « La police sociétale » sont, entre autres, les thèmes dont débattront les participants au cours de cette rencontre. Les responsables arabes de la police et de la sécurité se pencheront également sur la question de « la nouvelle approche de la performance sécuritaire arabe » et débattront de la proposition soumise par l'Organisation arabe du tourisme concernant l'émission d'une carte de touriste



à durée limitée. Outre cela, il sera également question de l'évaluation de l'application des recommandations de la 34^e conférence, tenue en 2010 à Tunis, et de plusieurs rapports et recommandations issus des rencontres des commissions concernées tenues cette année dans le cadre du Secrétariat général. A cette occasion, certaines expériences « exceptionnelles » seront mises en exergue à l'instar de l'expérience algérienne dans le domaine de la police scientifique et technique, indique-t-on de même source. A. B.

LUTTE ANTITERRORISME

Une dizaine de terroristes éliminés à Tébessa

Plus d'une dizaine de terroristes, activant sur l'axe El Oued-Batna-Tébessa-Khenchela, ont été éliminés durant la semaine dernière, en différents endroits du sud de la wilaya de Tébessa, lors d'opérations de ratissage menées par les forces combinées de sécurité, a-t-on appris de source sécuritaire. Par ailleurs, 7 individus, âgés entre 36 et 55 ans, ont été arrêtés durant cette période et écroués récemment par le tribunal de Bir El Ater pour notamment « soutien financier aux groupes terroristes »

activant dans la région d'El Oglia El Malha, à 85 km au sud du chef lieu de wilaya de Tébessa. Notons enfin que les mis en cause ont été interpellés à la suite d'informations recueillies par les services de sécurité auprès d'un repenti qui s'était rendu récemment aux autorités militaires, a fait savoir cette source, rappelant que 12 autres individus avaient été également arrêtés au début du mois en cours, pour le même motif, dans des centres ruraux situés près de la limite administrative de la wilaya de Khenchela. A. B.

Très Libre

TOUTE UNE RÉDACTION D'UN JOURNAL ARABOPHONE LIMOGÉE !



sidou@lemidi-dz.com

BORDJ MENAIEL

Des baraques... transformées en bars

Six personnes ont été récemment arrêtées par les services de sécurité de la daïra de Bordj Menaiel, dans la wilaya de Boumerdès, pour détention et commercialisation de drogues et de boissons alcoolisées. L'arrestation des mis en cause s'est effectuée sur la base d'informations faisant état de l'exploitation, par les prévenus, de deux habitations précaires de la banlieue de Bordj Menaiel pour la vente de drogues et de boissons alcoolisées.

Une opération de police dans la première baraque a permis l'arrestation de 4 personnes et la saisie de 105 g de cannabis, 700 bouteilles de vin, d'une valeur globale de 50.000 DA, ainsi que des armes blanches. L'arrestation des deux autres individus a été effectuée dans la seconde baraque dans laquelle a été également découvert 660 bouteilles de vin. Présentés devant le parquet, les mis en cause ont été écroués. A. B.

CONTREBANDE À TLEMCCEN

Saisie de cocaïne et de cuivre

Une quantité de 8 grammes de cocaïne, un lot de boissons alcoolisées ainsi que 5,5 quintaux de cuivre ont été récemment saisis par les éléments de la Sûreté de wilaya de Tlemcen. Les huit grammes de cocaïne, soigneusement dissimulés dans un sac en plastique, ont été saisis dans un véhicule lors d'un barrage de contrôle dressé sur le carrefour d'Oudjliida. Cette quantité a été trouvée en possession d'un jeune de 30 ans, rentré d'Espagne via le port de Ghazaouet. Le mis en cause a été placé en détention provisoire dimanche dernier. La seconde opération a permis la découverte, à l'intérieur d'un véhicule, de plus de 830 bouteilles de boissons alcoolisées. La voiture a été interceptée dans un barrage de contrôle sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau



de la localité de Goliamès, daïra de Chetouane. Notons que cette opération a permis l'arrestation du conducteur et de son accompagnateur. Outre cela, trois autres personnes, se trouvant à bord d'un second véhicule et qui convoyaient cette cargaison ont été également appréhendées. Ces derniers

ont bénéficiés de citations directes tandis que les deux contrebandiers ont été placés en détention provisoire. Par ailleurs, la troisième affaire a permis la saisie de plus de 5,5 quintaux de cuivre destinés à la contrebande, chargés à bord d'un véhicule appartenant à une agence de location de voitures. Ses passagers ont réussi à prendre la fuite, abandonnant le véhicule, devant un barrage de contrôle dressé sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la localité de Chetouane. A. B.

SÉTIF

Deux narcotrafiquants écroués

Un réseau de narcotrafiquant opérant sur l'axe El Eulma-Sétif a été récemment mis hors d'état de nuire par les services de sécurité de la wilaya de Sétif. Cette opération a également permis la récupération d'une quantité de 3 kg de kif traité. C'est suite à des informations faisant état de deux individus s'adonnant au trafic de drogue que les éléments chargés de l'enquête ont procédé

à un coup de filet qui a permis d'appréhender deux personnes âgées de 22 et de 26 ans en possession de 6 paquets de kif d'un poids total de 3 kg, dissimulés dans un sac à l'arrière d'un véhicule de tourisme. Présentés devant le parquet pour notamment détention et commercialisation de stupéfiants, les narcotrafiquants ont été écroués. A. B.